

# Historique des Objets Volants Non Identifiés

**Décembre 66 :** « Dans son rapport annuel, le major Hector Quintanilla, de l'USAF, directeur de Project Blue Book, déclare : « 30 seulement de tous les cas soumis à l'Air Force l'année dernière sont « inexpliqués », et 676 seulement des 11 107 observations signalées depuis 1947 se rangent dans cette catégorie... Il n'existe aucune preuve que les OVNI encore « inexpliqués » représentent des créations technologiques ou des principes situés au-delà de notre connaissance scientifique actuelle ».

A cette déclaration, le Dr James McDonald a répondu : « Mon examen des archives de Project Blue Book m'a laissé l'impression qu'il y a 5 à 10 fois plus de cas inexpliqués qu'on en indique. Rien ne pourrait être plus éloigné de la vérité (que le rapport du major H. Quintanilla). Le public, le Congrès et les scientifiques sont induits en erreur... Je n'ai jamais vu tant de superficialité et d'incompétence dans un domaine d'une importance scientifique potentielle si énorme. J'ai l'impression que l'Air Force, dont le premier devoir est la sécurité nationale, aimerait bien être débarrassée de ce problème. Un large ensemble de preuves, recueillies au cours de ces vingt dernières années, amène de nombreux chercheurs à la conviction que les OVNI sont extraterrestres ». (Extrait de The Flying Saucer News, Japon, vol. 10, n° 4-5, p. 37. Réf. 9, p. 184).

**31 janvier 1967.** Extrait du Rand Daily Mail : « New-York — De mystérieux hommes, habillés d'uniformes de l'US Air Force ou produisant d'impressionnantes pièces accréditives d'organismes gouvernementaux, ont essayé de « faire taire » des gens qui avaient vu des « soucoupes volantes ». Ces faits ont été confirmés hier (30 janvier 1967) par le colonel George Freeman, porte-parole du Project Blue Book, organisme de l'armée de l'air pour l'examen des rapports d'observations d'OVNI.

« On sait qu'une équipe de scientifiques doit déterminer une fois pour toutes si les soucoupes sont un mythe ou une réalité. L'apparition subite de gens non identifiés qui essaient apparemment de faire disparaître tous renseignements constitue un mystère

supplémentaire. « Ces hommes n'ont rien à voir avec l'US Air Force », a déclaré le colonel Freeman. Et il cita un cas où des officiers de police et d'autres témoins d'une observation, au New Jersey, avaient déclaré qu'un homme en uniforme de l'Air Force leur avait ordonné de dire « qu'ils n'avaient rien vu du tout » et qu'ils ne devaient plus désormais discuter ou parler de cet incident.

« Nous avons procédé à une vérification avec l'Air Force Base locale, a précisé le colonel Freeman, et nous avons constaté que personne, ayant un rapport quelconque avec l'Air Force n'avait visité cette région ce jour-là. Un autre homme, produisant des pièces accréditives de la North American Air Defense (NORAD), a rencontré M. Rex Heflin, qui prit une série de photographies d'OVNI en Californie en 1965, et lui demanda les originaux. Puis ce Corps de Défense (NORAD) nia qu'il avait quelque chose à voir avec cet incident. Les photographies n'ont jamais été rendues.

« En février 1960, M. Joe Perry, propriétaire d'un restaurant à Grand Blanc (Michigan), prit une série semblable de photos ; il reçut bientôt la visite de deux hommes prétendant être des agents du F.B.I. Ils saisirent alors les photos d'un objet en forme de dôme ayant une queue verte. Plus récemment encore, un homme, prétendant représenter un organisme gouvernemental si secret qu'il n'en pouvait dire le nom, questionna deux garçons dans une école de Norwalk (Connecticut), au sujet d'un objet en forme de disque qui, prétendaient-ils, les avait poursuivis l'an dernier. Nous n'avons rien pu découvrir à propos de ces hommes. Nous serions heureux d'en arrêter un, a conclu le colonel Freeman. » (Réf. 9, p. 158).

**Le 2 février,** un avion décollait de Piura (Pérou) à destination de Lima. Il était 18 heures, quand les 52 passagers et sept membres de l'équipage virent un objet en forme de cône, à proximité de l'appareil. Pendant 60 minutes, il se livra à une série de manœuvres d'acrobatie. Il changeait constamment de coloration : rouge, orange, bleu, blanc. Un second OVNI vint le rejoindre, et tous deux s'éloignèrent à la vitesse de l'éclair. Durant leur passage, les signaux radio

furent interrompus, les faiblirent. Quand l'avion atterrit au port de Lima que les passagers ter d'accord sur ce quelque chose d'étrange à comprendre. (Réf. 4)

**Le 8 mars,** Tom Dr News de Goodland Rouse, agent de jointement un obj au-dessus de Good feux multicolores e mière, intensément bruit pareil à celui (Réf. 1, p. 39).

**Mars 67** — Tokyo d'informer préalable l'Université de Hok ges du niveau seco sur la « Science qu'ils étudient très me posé par les dans les différents restre. » (The Flying 3, p. 32).

Aux Etats-Unis, le sa « mission ». La mars 67 (Editeur Route 2, Box 36, A USA) parle de la mes :

« ... Ce que la plu pas à propos de dollars à la Com. veut la faire servir que tout le monde git d'une enquête des soucoupes vo origine (interplanét tituent ou non une et notre sécurité sion est fausse. débloquée afin de quel genre de pers pes volantes (et v voient-elles ? En psychologique : c' témoins, non sur l re attentive du

furent interrompus, et la lumière des cabines faiblit. Quand l'avion atterrit à l'aéroport de Lima quelques instants plus tard, les passagers terrifiés étaient cependant d'accord sur ce qu'ils avaient vu. C'était quelque chose d'étrange qu'ils ne pouvaient comprendre. (Réf. 46, p. 44 et suiv.).

**Le 8 mars**, Tom Dreiling, directeur du Daily News de Goodland (Kansas, USA) et Durl Rouse, agent de police, observèrent conjointement un objet en forme de torpille au-dessus de Goodland. L'objet avait des feux multicolores et deux faisceaux de lumière, intensément brillants. Il faisait un bruit pareil à celui d'un « aspirateur géant ». (Réf. 1, p. 39).

**Mars 67** — Tokyo (Japon) — « Dans le but d'informer préalablement l'opinion publique, l'Université de Hokkaido et plusieurs collègues du niveau secondaire donnent des cours sur la « Science ufologique », c'est-à-dire qu'ils étudient très normalement le problème posé par les OVNI et ses implications dans les différents domaines de la vie terrestre. » (The Flying Saucer News, Vol. 10, n° 3, p. 32).

Aux Etats-Unis, le Comité Condon poursuit sa « mission ». La revue Flying Saucers de mars 67 (Editeur responsable Ray Palmer, Route 2, Box 36, Amherst, Wisconsin, 54406 USA) parle de la Commission en ces termes :

« ... Ce que la plupart des gens ne savent pas à propos de cette subvention (313 000 dollars à la Com. Condon), c'est à quoi on veut la faire servir en réalité. L'impression que tout le monde ressent, c'est qu'il s'agit d'une enquête en plein dans la réalité des soucoupes volantes, concernant leur origine (interplanétaire ?), et si elles constituent ou non une menace pour notre vie et notre sécurité nationale. Cette impression est fautive. Cette subvention a été débloquée afin de répondre à une question : quel genre de personnes voient des soucoupes volantes (et l'écrivent) et pourquoi en voient-elles ? En bref, cette recherche est psychologique : c'est une enquête sur les témoins, non sur les soucoupes. Une lecture attentive du règlement de cette sub-

vention le révèle à celui qui a le bon sens de s'en rapporter à son dictionnaire.

« Il est certain que les scientifiques qui entreprennent cette recherche sont des gens sérieux, qui commencent par le commencement, soit par Kenneth Arnold. Il a été interrogé plusieurs fois par téléphone, et en une de ces occasions pendant trois heures au total. Au moins, ces gens-là dépensent l'argent avec entrain, car les questions posées avaient déjà reçu leurs réponses, en particulier dans le livre de Kenneth, The Coming of the Saucers. Mais elles ont été posées afin de constituer une enquête indépendante, et c'est bien là ce qui se passe. Ce qui ennuie Kenneth, c'est le fait que c'est bien lui-même qui est examiné. On lui a posé des questions caractéristiques comme : « Qu'est-ce qui vous fait penser que les soucoupes existent ? » au lieu de : « Qu'avez-vous vu ? »

« Mais les enquêtes qui sont entreprises actuellement ne constituent pas une répétition de celles faites sur les observations que l'Air Force a menées à bien avec un étonnant sérieux au cours de ces dix-neuf dernières années ; c'est un genre d'enquête tout nouveau sur LES GENS qui ont rédigé ces rapports d'observation. N'ayant pu traquer la soucoupe jusque dans sa tanière, ils essaient de traquer le rapport jusqu'au mensonge de son auteur. Oh non ! Ils ne vont pas traiter de menteurs ceux qui ont vu quelque chose ; ils sont en train de les caractériser, de les définir comme des affabulateurs psychologiques, abusés, victimes psychopathiques de l'hystérie collective de type pernicieux, ou bien comme des fumistes ou des fanatiques. »

A Crestview (Floride, USA) le 7 avril 67, trois professeurs et plus de 200 enfants virent un objet ovale descendre au ras du sol. Plusieurs autres objets furent également aperçus montant et descendant dans un mouvement de pendule. (Réf. 6, cas 834).

Le 1<sup>er</sup> mai, dans l'hebdomadaire Newsweek, le Dr Joseph Allen Hynek parle pour la première fois du réseau de savants qui s'occupent en secret de la question des OVNI : « Il existe un Collège Invisible, groupe anonyme de phy-

siciens, d'astronomes et d'autres savants, qui croient que les OVNI doivent faire l'objet d'une étude approfondie et ne plus être abandonnés à l'incompétence et à l'hystérie. Avec des crédits, je pourrais, dès maintenant, mettre au travail cinquante savants de réputation mondiale ». Hynek refuse d'être devant l'histoire l'homme qui a accepté de rejeter sommairement un fait scientifique nouveau. Selon lui, le problème des OVNI est d'une importance capitale.

Si l'attitude des forces armées américaines s'oppose à la reconnaissance officielle de l'existence matérielle des OVNI et de leur origine extraterrestre et si tous les moyens sont bons pour ridiculiser les témoins, dissuader l'opinion publique et dénaturer à leur profit ce sujet d'une importance capitale, il en va de même en Grande-Bretagne, où le Ministère de la Défense de Plymouth reçut un jour un rapport d'observation, signé par sept gardes-côtes. Le rapport fut reproduit par le Sunday Express du **21 mai 67**. Il disait qu'un objet conique de grandes dimensions était venu survoler les gardes-côtes de Brixham, le **28 avril à midi**. Il volait à 4 500 mètres d'altitude, et les témoins purent l'observer correctement aux jumelles. Un avion s'en approcha, en fit le tour puis s'en alla. L'OVNI monta ensuite à 6 000 mètres et se dissimula derrière un nuage. Des foules de gens, le long des côtes du Devon, téléphonèrent aux commissariats de police. Le Ministère de la Défense nia par la suite avoir reçu ce rapport. Un porte-parole daigna quand même se prononcer : « Nous avons bien reçu un rapport, mais de toute façon il n'a pas été enregistré. Nous pouvons seulement proposer que l'objet puisse avoir été une réflexion de phares d'automobile, ou quelque sorte de phénomène météorologique. Je ne puis en dire plus ».

L'officier commandant Harry Johnson, au poste des gardes-côtes de Brixham, rétorqua : « Il est risible, de la part de qui que ce soit, de proposer à un corps d'observateurs très entraînés, qu'il s'agissait de la réflexion de phares d'autos. Il était midi. L'objet était évidemment fait d'une ma-

tière polie, et reflétait la lumière du soleil, presque comme une étoile ». (Réf. 9. p. 188).

**Le 5 juin**, James McDonald s'adresse solennellement au secrétaire des Nations Unies, U Thant :

« Cher Monsieur,

« Je veux encore vous remercier pour m'avoir permis de me présenter le 7 juin devant le groupe des Affaires Spatiales des Nations Unies pour y parler des aspects scientifiques internationaux du problème des objets volants non identifiés.

« Ci-inclus vous trouverez une copie de la déclaration que je vais soumettre le 7 juin au groupe des Affaires Spatiales. Il résume les raisons que j'ai d'exhorter les Nations Unies à une action immédiate en ce qui concerne le problème des OVNI. Ce problème est un problème très vaste, en sorte qu'un bref résumé de ce genre ne peut présenter qu'une esquisse très sommaire de la nature apparente du problème des OVNI et de ses modes d'attaque scientifique possibles. Je crois qu'un effort sérieux et résolu de la part des Nations Unies pour rassembler des informations au sujet de ce problème et pour encourager une attention scientifique immédiate à son égard parmi toutes les nations membres serait un pas considérable vers la suppression de ce « couvercle de ridicule » qui, présentement, s'oppose de façon si puissante à la publication de nombreuses observations d'OVNI. Beaucoup d'autres actions des Nations Unies pourraient et devraient être entreprises en vue d'accroître l'intérêt que porte le monde scientifique au problème des OVNI.

« Comme je l'ai indiqué dans ma déclaration, incluse, au Groupe des Affaires Spatiales, je crois qu'il y a lieu de prendre en très sérieuse considération l'hypothèse que ces objets insolites constituent une certaine forme de sondes extraterrestres. Jusqu'à ce que j'eusse entrepris une étude personnelle du problème, je n'étais pas disposé à accorder crédit à une telle hypothèse. Après un an d'études intensives, je dois encore ne la considérer que comme une hypothèse, mais je dois souligner que mes recherches me poussent fortement à admettre que cet-

te hypothèse acceptable si nombre tout tions à basse qui sont main monde entier jets ayant l'app

« Je suis tout même ou à vo ou l'aide perso propre expérie blème. Le prob me scientifique Les Nations U fois la respor célerer l'étude problème dans breux étudiant OVNI il appa chose comme été mise en ce années. S'il y gue, que cette présente igne plan d'une te dement remp aussi complè passe. Si le que autre na voir. L'ignora la raillerie, t tables traits à l'égard de peuples du m tance pressa ces questions mon avis, une « Respectueu

Dans son ou faire Sérieus pressions do les manœuvi relate les c les il fut m pour me fer nant que je que j'ai acqu

nière du soleil,  
(Réf. 9, p. 188).  
adresse solen-  
Nations Unies,

er pour m'avoir  
juin devant le  
es des Nations  
pects scientifi-  
lème des ob-

copie de la dé-  
e le 7 juin au  
Il résume les  
Nations Unies  
qui concerne  
blème est un  
qu'un bref ré-  
présenter qu'une  
nature appa-  
et de ses mo-  
possibles. Je  
résolu de la  
assembler des  
e problème et  
on scientifique  
toutes les na-  
s considérable  
uvercle de ridi-  
pose de façon  
le nombreuses  
p d'autres ac-  
rraient et de-  
ue d'accroître  
e scientifique

na déclaration,  
s Spatiales, je  
en très sérieu-  
que ces objets  
ertaine forme  
squ'à ce que  
ersonnelle du  
sé à accorder  
Après un an  
encore ne la  
pothèse, mais  
echerches me  
tre que cet-

te hypothèse est la seule présentement acceptable si l'on veut rendre compte du nombre tout à fait étonnant d'observations à basse altitude et à faible distance qui sont maintenant enregistrées dans le monde entier et qui portent sur des objets ayant l'apparence de machines.

« Je suis tout disposé à vous offrir, à vous-même ou à vos collègues, tous les conseils ou l'aide personnels que je puis tirer de ma propre expérience dans l'étude de ce problème. Le problème des OVNI est un problème scientifique éminemment international. Les Nations Unies ont, je crois, tout à la fois la responsabilité et l'obligation d'accélérer l'étude sérieuse et scientifique du problème dans le monde entier. A de nombreux étudiants sérieux du problème des OVNI il apparaît concevable que quelque chose comme une surveillance du globe a été mise en œuvre au cours de ces dernières années. S'il y a quelque chance, même vague, que cette vue soit exacte, alors notre présente ignorance de l'intention et du plan d'une telle surveillance doit être rapidement remplacée par une compréhension aussi complète que possible de ce qui se passe. Si le phénomène total est de quelque autre nature, il nous faut aussi le savoir. L'ignorance actuelle, la négligence et la raillerie, tout cela constitue de regrettables traits de nos attitudes collectives à l'égard de ce qui peut être, pour tous les peuples du monde, une affaire d'une importance pressante. Un examen attentif de ces questions par les Nations Unies est, à mon avis, une nécessité urgente.

« Respectueusement vôtre.

James E. McDonald,  
Professeur.

Dans son ouvrage « Soucoupes Volantes, Affaire Sérieuse », Frank Edwards souligne les pressions dont il fut victime, lorsqu'il révéla les manœuvres déroutantes de la CIA. Il y relate les circonstances au cours desquelles il fut menacé. « Mais il est trop tard pour me fermer la bouche, dit-il ; maintenant que je suis arrivé à une certitude et que j'ai acquis mon indépendance financière,

je défie bien les autorités de me réduire au silence... Le jour du dénouement arrive, le moment est plus proche que nous ne pensons... » Il croyait parler (dixit Aimé Michel) de la nécessité pour les services secrets de mettre enfin cartes sur table. Mais Frank Edwards, après avoir publié ces lignes, meurt d'une « crise cardiaque », le 23 juin 67. D'après UFO Investigator, des savants ont noté le passage d'OVNI dans la région de Kislovodsk (Caucase), **le 18 juillet 1967**. Ils affectaient la forme d'un croissant. D'autres corps les accompagnaient dans leur vol. A l'observatoire de Kazan, on a constaté les mêmes phénomènes. Le diamètre des croissants a été évalué entre 500 et 600 mètres, et leur vitesse à 5 km/seconde. (Réf. 9, p. 206).

Zigel, membre de l'Institut d'Aviation de Moscou, rapporte une observation faite le **8 août** par l'astronome Anatoli Saganov et ses collègues qui travaillaient à la station astrophysique de l'Académie Russe des Sciences, près de Kislovodsk, soit au même point que précédemment. Ils observèrent un croissant asymétrique, le côté convexe tourné dans la direction du mouvement. Il était jaune rougeâtre et laissait une traînée de vapeur à chaque extrémité. L'objet diminuait de taille et « disparut instantanément ». (Réf. 11, p. 61).

**En septembre 67**, on apprenait qu'une section spéciale de l'Institut d'Etudes Aérospatiales à l'Université de Toronto (Ontario, Canada) venait d'aborder le problème des OVNI. La section comprenait sept membres de la Faculté des Sciences dirigés par le Dr Rod Tennyson. Dans un article du Toronto Telegram, le Dr Gordon Patterson, directeur de l'Institut d'Etudes Aérospatiales, déclara : « ... Les croyances ne nous importent guère : seules les observations scientifiques nous intéressent ». Son examen se fondait sur un ensemble de données recueillies par l'Institut depuis plus de trois ans. A Prague (Tchécoslovaquie), la Fédération Astronautique Internationale et la Československo Astronauticko i Raketno Drusvo organisèrent du 24 au 30 septembre 67 le XVIII<sup>e</sup> Congrès International d'Astronautique.

« Y participaient trois mille astronomes du monde entier, relate Aimé Michel qui assistait aux débats, parmi lesquels le docteur Robert Low, de l'équipe Condon. Plusieurs d'entre nous, à Prague et à Londres, ont eu l'occasion de s'entretenir avec ce savant très sympathique, désigné aux Etats-Unis comme l'un des plus compétents du Comité Condon. Ils ont découvert avec inquiétude, en l'écoutant parler, qu'il n'a même pas sur la matière pour laquelle le gouvernement américain rémunère son travail, le vernis de connaissance élémentaire accessible à un amateur un peu attentif. Par exemple, il semble s'imaginer que la soucoupe volante est un phénomène essentiellement américain, je veux dire des Etats-Unis. Il n'a jamais pris connaissance de la collection de Flying Saucer Review, qui représente pourtant le meilleur Corpus des observations mondiales disponibles à tout chercheur. Il ignore que les cas les plus circonstanciés ont été observés en Amérique du Sud et en Europe. Il croit que Socorro est un cas unique, ce qui est un comble, puisque Vallée a pu réserver, dans son classement, une catégorie entière à ce type d'observations. Il n'a jamais entendu parler de Valensole, ni d'Antonio Villas Boas. Si l'aimable Bob Low est le personnage le plus compétent du Comité Condon, que peut-on attendre de l'équipage ? »

**Le 12 novembre 67**, une dépêche de l'agence TASS confirmait la naissance à Moscou d'une Commission d'Etude sur les OVNI. Elle avait pour but d'examiner les rapports d'observation portant sur les OVNI et d'en tirer des conclusions pratiques. La direction de cette Commission, dotée de moyens importants, était confiée au général Anatoly Stolyarov. L'équipe comprenait entre autres le docteur Feodor Youri Zigel, physicien, astronome et membre de l'Académie des Sciences de l'URSS, et le professeur Alexandre Kazantsev. En tout 18 scientifiques des principales disciplines intéressées. Elle devait former quelque 200 observateurs spécialement qualifiés dans ce domaine.

**Du 3 au 6 novembre** se tint à Mayence (Allemagne Fédérale) le **VII<sup>e</sup> Congrès Mondial**

d'« **Ufologie** », présidé par le professeur **Hermann Oberth**. Des délégués de 24 pays vinrent écouter le major Colman Von Keviczky, directeur de l'ICUFON (Intercontinental UFO Research and Analytic Network - Réseau Analytique de Recherche Internationale sur les OVNI). M. Von Keviczky exposa les « preuves scientifiques définitives de l'existence dans notre atmosphère d'engins contrôlés intelligemment, et d'atterrissages dûs à des véhicules interplanétaires ». En fin de compte, le Congrès demandait de soumettre sa résolution à 131 gouvernements mondiaux, à son Excellence le Secrétaire Général des Nations Unies, à l'UNESCO, au Président du Comité des Affaires Spatiales (USA), ainsi qu'à d'autres groupes influents, la presse y comprise. La Résolution était rédigée comme suit :

« LE SEPTIEME CONGRES INTERNATIONAL SUR LES OVNI ATTESTE UNANIMEMENT ET PROCLAME QUE LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES SONT DES VEHICULES IDENTIFIES EN PROVENANCE DE L'ESPACE, ET QU'IL S'AGIT EN L'OCCURRENCE D'UN PROBLEME CAPITAL CONCERNANT L'HUMANITE TOUT ENTIERE. TOUTES LES NATIONS DOIVENT S'ENGAGER CONJOINTEMENT DANS UNE RECHERCHE RECIPROQUE ET UNE COOPERATION SCIENTIFIQUE, AFIN D'EXAMINER ET DE RESOUDRE CE PROBLEME POUR LE SALUT COMMUN ET POUR L'AVANCEMENT DES RELATIONS PACIFIQUES DANS LE DOMAINE DE L'ESPACE ».

Trente-cinq savants brésiliens affirment que les « soucoupes volantes » existent, tel était le titre d'une manchette parue dans la Nouvelle République du 9 novembre 67 :

— SAO PAULO (Brésil), 8 novembre 1967 — « Les soucoupes volantes existent, semblent obéir à un contrôle intelligent et présentent des caractéristiques que la science et la technologie contemporaines ne peuvent expliquer », déclare un communiqué publié à l'issue d'une conférence sur les « objets volants non identifiés » qui vient de réunir à Sao Paulo trente-cinq savants brésiliens sous la présidence du directeur de l'Institut brésilien d'Astronautique et de Sciences Spatiales

et à laquelle assistaient des officiers de l'armée et des savants. Les représentants de l'armée et des savants recommandons aux autorités au public de suivre de ce problème qui, concerne le monde en avant, en précisant comment vingt années les représentants de secrets ont demandé et les savants leurs informations à

**Le 3 décembre 67**, le major, officier de police (USA), patrouillait un OVNI apparut. Il écrivait sa. De plus, il avait avec l'un des occupants, le docteur Lee l'Université du Wyoming hypnose. (Réf. 9, p. 10)

**En janvier 1968**, la revue « dans la Nuit » publie un article signé F. L. Les jets Célestes, série reprend la documentation constate qu'un OVNI se situe les géologiques grâce au Dictionnaire Berger-Levrault, 1986 observations, les, soit 37 %. Evillers (Doubs) (times) confirment

**4 février 1968**. A la région résidentielle des chiens aboyant bizarres résonne de nombreuses plus d'une cent un objet circulant nord-est, à une res. L'OVNI éjecta provoqua des témoins. A un brusquement et cades. (Réf. 11, p. 10) Aux USA, dès occupait les tit

esseur Her-  
4 pays vin-  
n Keviczky,  
mental UFO  
- Réseau  
tionale sur  
a les «preu-  
l'existence  
s contrôlés  
dûs à des  
n de comp-  
mettre sa ré-  
mondiaux, à  
général des  
Président du  
(USA), ainsi  
la presse y  
édigée com-

INTERNATIONAL  
MEMENT ET  
S VOLANTS  
VEHICULES  
DE L'ESPA-  
CCURRENCE  
ONCERNANT  
OUTES LES  
R CONJOIN-  
ICHE RECI-  
ON SCIENTI-  
DE RESOU-  
SALUT COM-  
DES RELA-  
OMAIN DE

affirment que  
ent, tel était  
dans la Nou-  
67 :

mbre 1967 —  
nt, semblent  
et présentent  
cience et la  
peuvent ex-  
qué publié à  
« objets vo-  
de réunir à  
ésiliens sous  
nstitut brési-  
es Spatiales

et à laquelle assistaient des représentants de l'armée et des services secrets. « Nous recommandons aux autorités, aux savants et au public de suivre attentivement l'évolution de ce problème qui, par son importance, concerne le monde entier », ajoutent les savants, en précisant que leurs déclarations résument vingt années d'études. De leur côté, les représentants de l'armée et des services secrets ont demandé qu'à l'avenir les autorités et les savants échangent constamment leurs informations à ce sujet ».

**Le 3 décembre 67**, à 20 h. 30, Herbert Schirmer, officier de police de Ashland (Nebraska, USA), patrouillait en voiture. Soudain, un OVNI apparut. Il émit un rayon qui le paralysa. De plus, il aurait eu une « conversation » avec l'un des occupants de l'engin. A Boulder, le docteur Leo Sprinkle, psychologue à l'Université du Wyoming, l'interrogea sous hypnose. (Réf. 9, p. 215).

**En janvier 1968**, la revue française « Lumières dans la Nuit » publie dans son numéro 92 un article signé F. Lagarde : « Mystérieux Objets Célestes, séismes et failles ». L'auteur reprend la documentation d'Aimé Michel et constate qu'un grand nombre d'observations d'OVNI se situe sur le parcours de failles géologiques ou à leur proximité. Puis, grâce au Dictionnaire des Communes (Ed. Berger-Levrault, Paris), il découvre que, sur 86 observations, 32 se situent sur des failles, soit 37 %. MM. Tyrode, instituteur à Evillers (Doubs) et J.-C. Dufour (Alpes-Maritimes) confirment sa théorie.

**4 février 1968**. A 7 h 20 du soir, dans une région résidentielle de Redlands (Californie), des chiens aboient à tue-tête. Des bruits bizarres résonnent et tirent de chez elles de nombreuses personnes. Dans les rues, plus d'une centaine de témoins observent un objet circulaire se déplaçant vers le nord-est, à une hauteur estimée à 100 mètres. L'OVNI éjecte des flammes oranges. Il provoqua des effets physiologiques sur les témoins. A un certain moment, il s'élève brusquement et poursuit sa route par saccades. (Réf. 11, p. 52).

Aux USA, dès qu'une imposture manifeste occupait les titres de la presse, le Comité

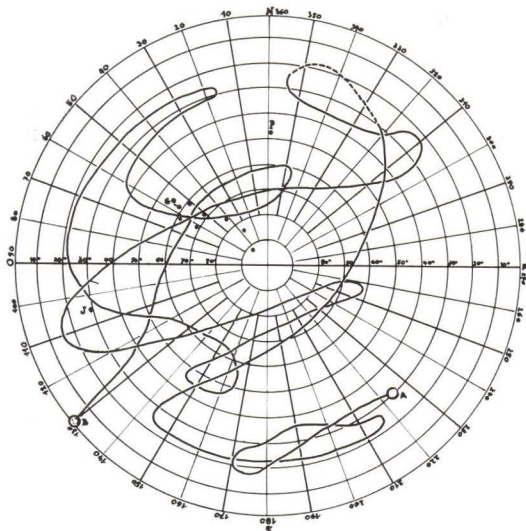
Condon s'en donnait à cœur joie, si bien qu'il devint évident que ce projet, dispendieusement subventionné par l'Air Force, n'avait pour objet que les histoires de fous et ne retenait délibérément qu'elles. « ... Il n'existe pas au monde, dit un article signé du Groupe XXX, paru dans Planète (n° 39, mars-avril 68, p. 158) sous le titre « La Guerre Secrète autour des Soucoupes Volantes », une équipe de psychologues plus qualifiée pour affirmer que la soucoupe volante est une structure psychologique explicable en bloc par certaines particularités de la perception... » C'est dans ce sens que le rapport final sera préparé. Et s'il est alors pris au sérieux, le problème des OVNI sera déconsidéré et redeviendra **la propriété privée des services secrets**.

De son côté, James McDonald poursuit inlassablement sa campagne. Il entre en conflit avec Philip Klass, chef de rubrique au mensuel américain Aviation Week and Space Technology. Klass fait alors paraître chez Random House à New York un livre tendant une nouvelle fois à expliquer les OVNI en faisant intervenir la théorie de la foudre en boule et des plasmas atmosphériques : UFOs — Identified.

Du 11 au 12 mars 68 se tient au Canadian Aeronautics & Space Institute de Montréal (Canada) un symposium sur l'astronautique. Dans l'après-midi de la seconde journée, Philip Klass y expose un rapport sur les OVNI (UFOs — An Electrical Atmospheric Mystery). James McDonald ne se fait pas prier pour l'attaquer de front et dénoncer le caractère spécieux de ses arguments. « ... Il omet de traduire en chiffres ses hypothèses, là où les chiffres s'introduiraient facilement. Il en résulte que les arguments qu'il présente peuvent paraître plausibles car ils renferment des éléments qui sont qualitativement plausibles. A cet égard, Klass ressemble à Menzel. Les évaluations quantitatives révèlent des difficultés sérieuses et font quelquefois apparaître une absurdité complète, exemple après exemple, dans les écrits de ces deux apôtres de la thèse selon laquelle les OVNI ne sont que des phénomènes naturels mal interprétés... »

## Gusmao n'a jamais volé !

Observation d'un OVNI au Centre radioélectrique de Sainte-Assise, Seine-et-Marne, France, le 9 mai 1968 de 22 h 30 à 23 h 15, à l'œil nu et à la jumelle. De A à B : trajectoire de l'objet ; GO : Grande Ourse ; J : Jupiter ; P : Polaire. (Document « L.D.L.N. »).



En Russie, la Commission d'Etude qui avait été formée en automne 67 sous la direction du général Stolyarov est dissoute. Désormais, l'Armée seule poursuivra l'investigation du problème. Raison donnée : « **L'affaire est trop sérieuse pour être laissée entre les mains de civils** ». La décision intervient après une première investigation portant uniquement sur le nombre de cas enregistrés au niveau des bases militaires. Les enquêteurs ont été horrifiés de découvrir environ 15 000 rapports, attendant qu'on les étudie. Quelques semaines plus tard, un communiqué de l'Académie des Sciences de l'URSS signalait qu'après une séance d'étude, les académiciens avaient reconnu qu'« il n'y avait rien ». De sorte que, ruinant les espoirs des savants occidentaux, les Soviétiques ont décidé de choisir la voie américaine : **chez eux, comme aux USA, l'étude des OVNI restera la chasse gardée des militaires avec, comme corollaire, le secret.** Le 9 mai également, au centre radioélectrique de Sainte-Assise (Seine et Marne, France) on observe à l'œil nu et aux jumelles la trajectoire d'un OVNI. L'observation va de 22 h 30 à 23 h 15. Le tracé capricieux de l'engin est parfaitement enregistré au radar. (Réf. 9).

(à suivre)

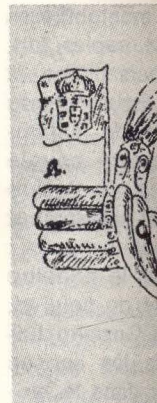
Lucien Clerebaut.

La littérature à sensation abonde en géniaux précurseurs dont les inventions auraient été honteusement escamotées par les autorités de l'époque, et qui, cela va de soi, auraient tenu leurs connaissances « de loin en avance sur leur temps » de quelque société secrète, d'une super-civilisation disparue voire — ne nous arrêtons pas en si bon chemin — d'une inspiration extraterrestre.

Un des plus célèbres de ces présumés grands incompris est incontestablement le Brésilien Bartolomeu Lourenço de Gusmao. Né à Santos en 1685, il vint très jeune poursuivre ses études au Portugal et entra dans l'Ordre des Jésuites. C'est en 1709 qu'il se fait connaître, par la curieuse Pétition (requête) qu'il adresse au roi Jean V de Portugal. Il y affirme avoir inventé un appareil pour voyager dans les airs beaucoup plus vite que par terre ou par mer. Il cite même le chiffre de plus de 200 lieues (1 200 km !) par jour. Afin d'attirer la faveur royale, il développe tous les avantages militaires et commerciaux qu'une telle machine assurerait au Portugal. Suit une description de l'engin, accompagnée d'un étrange dessin que l'on a tout lieu de croire de la main même de Gusmao (fig. 1).

Regardez-le bien : c'est de lui que sont dérivées **toutes** les représentations ultérieures de la désormais célèbre « Passarola » ou gondole volante. On y voit en A une large voile disposée en dôme, en B, à l'arrière, un groupe de tubes horizontaux, dont la fonction est apparemment de propulser par refoulement d'air, en C, de part et d'autre, des faisceaux de tubes courbés et ouverts vers le haut, pour projeter, semble-t-il, un vent ascensionnel contre la voile (sic !), en D, des ailes battantes pour soutenir et équilibrer le navire, en E deux sphères contenant des « substances attractives » (re-sic !), en F un filet métallique tendu horizontalement et portant de petites boules d'ambre suspendues. Tel qu'il est ainsi décrit par son « inventeur » même, cet engin est, faut-il le dire, parfaitement délirant et incapable de décoller d'un centimètre du sol ! Le principe de l'action et de la réaction est froidement ignoré (le vent artificiel projeté de bas en haut pour sustenter l'appareil équivaut à se soulever soi-même sans appui).

Figure 1  
La « Passarola »



me sans appui attractives » elles sont en naires et for l'époque sur sont bien ent

A ce stade d vous tirer un engin a jama les moyens c tement, a-t-il pandit dans de la Pétition nous affirme dès mars 17 Passarola es journaux au nent et en d Evening Po recte entre et la gravure une époque diffusion de constance c convaincre réa:ité de l reproduction plus en plus bliée à Paris le seul élér tuyères arri un réel effe gurées par Nul n'étant

## Nouvelles Internationales

coopération et l'aide qu'ils nous ont apportées au cours de ces difficiles recherches(3). Je ne manquerai pas de remercier également M. Vermeulen qui s'est chargé de la traduction de plusieurs documents.

Alice Ashton.

### TRACES EN ARGENTINE

Le 14 mai 1973, vers 22 h 30, un jeune agriculteur de 20 ans rentrait à la ferme de ses parents située près d'Oriente, à environ 160 km à l'est de Bahia Blanca et à 600 km de Buenos Aires (Argentine). Soudain, le moteur de sa Fiat 1500 s'arrêta en même temps que ses phares. Surpris, M. Eduardo Calle descendit de voiture muni d'une lampe de poche providentielle pour examiner la cause d'une telle panne.

Immédiatement, il observa une luminosité aveuglante dans un champ qui bordait la route. Il s'agissait d'une sorte de balise très lumineuse, de forme circulaire, qui envoyait un faisceau lumineux intense. A la manière d'une balise, ce faisceau de lumière tournait autour du corps central à raison de trois rotations en cinq minutes. Tout à coup, cette source de lumière s'éleva verticalement jusqu'à une hauteur d'une trentaine de mètres, traversa la route et vint atterrir dans un autre champ, en friche celui-là, de l'autre côté de la chaussée. Immédiatement le témoin remonta dans son véhicule et constatant qu'il pouvait de nouveau le mettre en marche, il démarra sans attendre et rentra chez lui.

L'enquête menée 4 semaines après l'événement par M. Earle Nestor Alvarez, correspondant local de « La Voz del Pueblo » de Tres Arroyos, permit de découvrir d'autres éléments très importants. Le témoin tout d'abord, M. Eduardo Ignacio Calle, est étudiant en comptabilité et travaillait depuis un an seulement à la ferme de son père. Il précisa que le champ dans lequel il avait vu se poser le phénomène appartenait à un certain Serapio Menaca qui y avait découvert deux empreintes dans le sol. Sur place, les enquêteurs devaient en fait découvrir une troisième trace légèrement différente des deux autres.

La première de ces traces est située à environ 60 m du bord de la route. Elle est très nette et se détache particulièrement bien sur le terrain plat, couvert d'herbes d'environ 20 cm de hauteur. Elle se compose de deux anneaux concentriques, celui situé à l'extérieur présente une épaisseur de 15 cm,

tandis que (60 cm). Ce tre d'enviro de nombre et l'herbe de 15 cm e végétation on distingu sortes de V vers l'exté l'empreinte pied.

La second la route, à petite mai milaires à tre, la tro

Elle est si trace et e pourtour d'origine « peau de me la te chée en s avec le s enfin que gnons dé cles est trouve hal

### Analyse d

Des préle après l'ol au Centre dolfo E. et qui s à une m utilisant le scintill ticanal « rayonner cocuries normale.

La terre tait une gétaux. te avec partout tempéra tion a p

### QUI CONNAIT LE SUEDOIS ?

Nous avons reçu récemment d'importants rapports de Suède que nous ne pouvons utiliser puisqu'ils sont rédigés, bien entendu, en suédois.

Ami lecteur qui connaissez (même imparfaitement) cette langue, nous vous demandons de bien vouloir nous contacter. Ces traductions ne représentent que quelques heures de travail et votre collaboration nous permettra de faire connaître à tous ces informations originales en provenance des pays nordiques.

tandis que l'anneau interne est plus large (60 cm). Cette trace circulaire a un diamètre d'environ 6 m et on trouve à l'intérieur de nombreux petits champignons sauvages et l'herbe qui n'y atteint qu'une hauteur de 15 cm est d'un vert plus prononcé que la végétation de l'extérieur. A son pourtour, on distingue également, tous les 120°, des sortes de V, de 60 cm sur 20 cm, disposés vers l'extérieur comme s'il s'agissait de l'empreinte laissée par un gigantesque trépied.

La seconde trace se trouve parallèlement à la route, à 26 m de la première. Elle est plus petite mais ses caractéristiques sont similaires à celle décrite plus haut. Par contre, la troisième trace est plus originale.

Elle est située à environ 8 m de la seconde trace et elle a un diamètre de 7 m. Son pourtour est recouvert d'une substance d'origine végétale qui ressemble à de la « peau de raisin » et qui est déposée à même la terre. Cette substance est desséchée en surface, mais la base en contact avec le sol était verte et humide. Notons enfin que la taille des nombreux champignons découverts à proximité de ces cercles est supérieure à celle de ceux qu'on trouve habituellement dans la région.

#### Analyse des traces

Des prélèvements furent effectués 35 jours après l'observation et soumis à une analyse au Centre Nucléaire Ezeiza. C'est le Dr Rodolfo E. Touzet qui prit en charge l'analyse et qui soumit notamment les échantillons à une mesure par spectrométrie gamma en utilisant un cristal d'iodure de sodium pour le scintillement de 8 sur 4 pouces et un multicanal « Northern NS-600 ». L'émission en rayonnement gamma est inférieure à 10 picocuries, ce qui est une valeur tout à fait normale.

La terre prélevée sur les anneaux présentait une grande quantité de débris végétaux. Sa teinte (marron foncé) contraste avec le marron plus clair que l'on trouve partout ailleurs et a été soumise à une température telle qu'une légère carbonisation a pu avoir lieu. Enfin, le taux d'humidi-

té de l'intérieur des cercles est sensiblement plus élevé que celui de l'extérieur.

#### Evaluation

Roberto E. Banchs qui rapporte ce cas dans la revue STENDEK (n° 14, septembre 1973, pp. 29-31) propose les interprétations suivantes.

1. Les trois traces ont été produites par un seul objet qui, se maintenant à diverses hauteurs, a pu provoquer des traces de diamètre différent.

2. Les traces ne sont pas dues à un contact direct de l'objet avec le sol, mais plutôt à un effet dont l'objet était la source.

3. La source émettrice devait se trouver sur le pourtour de l'objet et son champ d'action était dirigé vers le sol selon un angle de 60°.

4. A partir d'autres estimations, on en arrive à proposer les altitudes suivantes de l'objet par rapport au sol : 2,2 m pour la première trace, 0,8 m pour la seconde et 3,1 m pour la troisième.

#### Conclusion

Il nous manque divers éléments pour apprécier à sa juste valeur le cas dans sa totalité. Le grand délai entre le phénomène et l'analyse des échantillons prélevés interdit toute conclusion et toute appréciation des données fournies. D'autre part, il est dommage que nous ne disposions pas d'informations plus précises quant à l'analyse chimique des traces et à l'examen des végétaux. Il n'en reste pas moins que le cas est très riche et que l'hypothèse de M. R.E. Banchs se rapportant à un objet plus ou moins proche du sol pour expliquer les diamètres différents est très pertinente.

#### UN CONTACT AVEC DES UFONAUTES EN FRANCE

Il s'est passé d'étranges événements dans le Nord de la France au début de 1974. Nous vous parlons dans le présent numéro d'un atterrissage à Warneton (frontière franco-belge) au cours duquel le témoin put observer deux humanoïdes : une enquête très fouillée menée par le groupement français « Lumières dans la Nuit » vous permet de

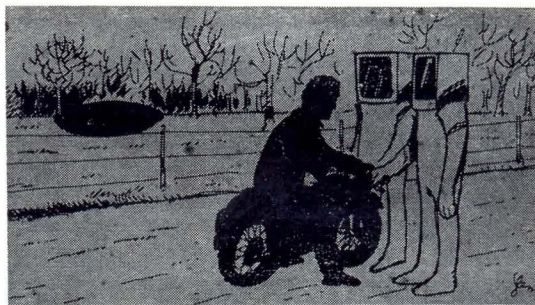
découvrir ce cas exceptionnel. Cette fois nous vous entretiendrons d'événements qui se sont déroulés dans la région d'Hirson (Aisne - France) à la fin de février 1974.

Le jeudi 28 février 1974, très tôt le matin, M. X... (le témoin a désiré garder l'anonymat) se rendait à motocyclette à son travail, à Hirson. Comme chaque matin, il empruntait cette petite route départementale (D 38) et il était loin de se douter qu'il avait rendez-vous avec le mystère ce jour-là. A 05 h 30, notre témoin quitte son domicile et se dirige vers Origny-en-Thiérache. Il vient de quitter les dernières maisons du hameau des « Routières » et entame le virage juste avant le pont qui lui permet de franchir le Thon, petite rivière qui se jette dans l'Oise à Etréaupont.

Subitement, juste après le pont, il se trouve nez à nez avec deux « cosmonautes » (c'est le terme employé par le témoin) et constate au même moment qu'il est à l'arrêt : il est stupéfait et se demande comment il a pu s'arrêter, il ne se souvient même pas avoir freiné ou ralenti. Sur la gauche de la route, dans une prairie en contrebas, il distingue alors une grosse masse sombre, circulaire, à environ 35 m de lui ; il ne remarque aucune lumière et n'entend aucun bruit.

Les deux personnages étaient maintenant face au témoin et ils maintenaient fermement le guidon de la moto. A ce moment, M. X... prit peur car ces « cosmonautes » se mirent à faire des gestes très expressifs lui enjoignant de manger quelque chose. Le témoin était affolé. Un des êtres (celui de gauche) fit un signe à son compagnon qui se mit à fouiller dans une sorte de sac qu'il portait au dos mais que le témoin ne put distinguer davantage. Il en sortit un petit morceau d'une substance (environ 1 cm<sup>2</sup>) qu'il présenta à M. X... en lui refaisant des gestes pour l'inciter à manger.

Au bord de la panique, le témoin se saisit de cette substance, la porta à la bouche et la mangea ! Il s'agissait d'une matière marron, pareille à du chocolat, sans goût apparent et de consistance un peu molle.



Dès qu'il eut avalé cette nourriture, les personnages s'écartèrent et il put alors repartir. Le témoin ne se souvient plus si son moteur était arrêté ou non, épouvanté, il partit sans se retourner et croisa l'objet sombre toujours posé au sol : celui-ci avait une hauteur estimée entre 1,8 et 2 m et semblait directement en contact avec le sol, sans trépid.

M. X... est un homme très simple, vieilli par son dur métier dans une forge. Il a 59 ans et parle très peu. Il ignorait tout du phénomène OVNI et ne croyait absolument pas à « toutes ces balivernes sur les soucoupes volantes ». On n'attacha aucune importance à ce problème dans sa famille. Cependant le témoin fut marqué par son observation : en fuyant les lieux de la rencontre et poursuivant sa route vers Hirson, sa seule pensée fut « Je m'en suis bien sorti... ». A l'usine, sa journée fut bouleversée et il ne put travailler normalement. Devant ce comportement inhabituel et curieux, les compagnons de travail de M. X... le questionnèrent et c'est seulement alors qu'il se confia.

Les révélations qu'il fit alors furent désastreuses, il fut ridiculisé, bafoué, et devint l'objet de plaisanteries douteuses qui le conduisirent à un état dépressif prononcé. Aujourd'hui encore il reste déconcerté par cette aventure, ne veut en parler à personne et son mutisme n'a guère facilité le travail des enquêteurs (1). Ceux-ci apprirent cependant que le témoin n'avait en rien souffert de ce repas obligatoire : aucun mal de tête ou d'estomac, aucune diarrhée,

1. L'enquête fut menée par MM. Bigorne, Chappat et Fourtoul. Lire à ce propos LDLN, n° 139, novembre 1974, pp. 9-12.

etc... Le témoin ne se souvient pas son médecin.

### Des traces...

Des voisins et d'autres personnes qui croient et souvenaient sur les lieux où l'objet se trouvait, par le témoin, ont été interrogés. Le terrissage eut lieu le 28 février 1974, à Thon, large à l'ouest. L'objet était posé sur le quatrième pont de la chaussée. C'est là qu'il fut trouvé une zone tassée, écrasée, et un peu de l'encre de l'encre, heureusement que l'objet n'a pu être mené.

Quant aux êtres, ils étaient deux, ils portaient une combinaison et avaient un casque sur la tête, avec un visage mais pas de visage (n'oublions pas la totale). Ils portaient des gants et avaient le bras joint, compare ces gants (inséminateurs).

### D'autres observations

Quelques jours après, M. Theete, de son épouse, se rendit à l'endroit. Vers 20 h, il fit un virage qui conduisit à l'endroit où l'objet se trouvait quand ils furent au-dessus d'un pont sur la route, une sonde qui stationnait à très haute altitude. Ils descendirent et à ce moment, son véhicule. Après être réapparu sous le pont, il était maintenant à la première fois. Ses dimensions de long pour un objet métallique furent alertées, On apprit par l'



iture, les  
alors re-  
us si son  
uvanté, il  
sa l'objet  
ui-ci avait  
t 2 m et  
avec le

vieilli par  
59 ans et  
du phéno-  
ent pas à  
soucoupes  
important-  
Dependant  
ervation :  
e et pour-  
seule pen-  
». A l'usi-  
il ne put  
e compor-  
s compa-  
tionnèrent  
confia.

ent désas-  
et devint  
es qui le  
prononcé.  
ncerté par  
à person-  
lité le tra-  
apprirent  
it en rien  
re : aucun  
e diarrhée,

, Chappat et  
39, novembre

etc... Le témoin en tout cas ne consulta pas son médecin.

#### Des traces...

Des voisins et des collègues, sans trop y croire et souvent par curiosité, se rendirent sur les lieux de l'observation et c'est là qu'ils purent découvrir à l'endroit décrit par le témoin une trace particulière. L'atterrissage eut lieu dans un pré où coule le Thon, large à cet endroit de près de 5 m. L'objet était posé à 35 m de la route, près du quatrième pommier en partant de la chaussée. C'est à cet endroit qu'on a retrouvé une zone circulaire où l'herbe était tassée, écrasée, comme soufflée. Au moment de l'enquête, cette trace avait malheureusement disparu et aucune analyse n'a pu être menée à bien.

Quant aux êtres, ils mesuraient environ 1,7 m et portaient une combinaison sombre. Ils avaient un casque carré à l'emplacement de la tête, avec une ouverture à l'endroit du visage mais par laquelle on ne distinguait rien (n'oublions pas que l'obscurité était totale). Ils portaient des gants qui recouvraient le bras jusqu'aux épaules (le témoin compare ces gants à ceux utilisés par les inséminateurs).

#### D'autres observations

Quelques jours après ces événements, le 5 mars, M. Theeten, professeur, en compagnie de son épouse, circulait en voiture au même endroit. Vers 20 h 25, ils allaient aborder le virage qui conduit au hameau des « Routières » quand ils remarquèrent sur la droite, au-dessus d'un pré, à 50 m en contrebas de la route, une sorte de cigare jaune-orangé qui stationnait à une cinquantaine de mètres d'altitude. Cela dura environ 10 secondes et à ce moment, le conducteur arrêta son véhicule. Après 20 secondes, le « cigare » réapparut sous une autre position : il était maintenant incliné à 45° alors que la première fois il était parfaitement horizontal. Ses dimensions furent estimées à 15 m de long pour une hauteur de 1,8 m, il n'émettait aucun bruit. Dès que la gendarmerie fut alertée, elle vint enquêter sur place. On apprit par la suite qu'un objet similaire

Hauteur de l'humanoïde : 1 m 70 (Document LDLN).



avait été observé 10 minutes auparavant au-dessus des Ardennes proches.

#### Conclusion

Est-il d'ailleurs nécessaire de conclure ? Un homme simple, une vie entièrement consacrée au travail et guère de temps pour se poser des questions sur la place de l'homme dans l'univers. Et un beau matin d'hiver, la rencontre avec l'extraordinaire, avec quelque chose qu'on ne comprend pas. Une expérience insolite et irritante par sa simplicité. La personnalité du témoin, les traces examinées par plusieurs personnes dignes de foi, d'autres témoignages dans la semaine qui suivit, au même endroit ou quasiment, tout cela confère à ce cas des caractéristiques importantes qui font que tôt ou tard, il nous faudra revenir sur ces événements.

**Michel Bougard.**

## Nos enquêtes

### Avril 1974 — L'OVNI qui vint à Pâques

#### PRÉAMBULE

Dans ses éditions des 16, 17, 18, 20 et 21 avril 1974, la presse belge (1) rapportait les récits d'observations OVNI faites le dimanche précédent, vers 21 h 00, à Vedrin et à Courrière. Simultanément, un certain nombre de journalistes, parmi lesquels M. Gérard Des Marez, nous communiquaient des lettres de lecteurs qui leur étaient parvenues suite à ces articles et, dès le samedi suivant, nos enquêteurs commençaient les collectes et la confrontation des témoignages, travail qui devait durer jusqu'à la fin du mois d'août (2).

Les observations de ce dimanche pascal — douze au total — se situent dans la phase terminale d'une vague mondiale qui va du mois d'octobre 1973 à mai 1974 et qui débute, assez classiquement, aux Etats-Unis (3). Pour la Belgique, la SOBEPS a réuni 67 cas pour le seul mois d'avril, répartis selon le graphique de la figure 1.

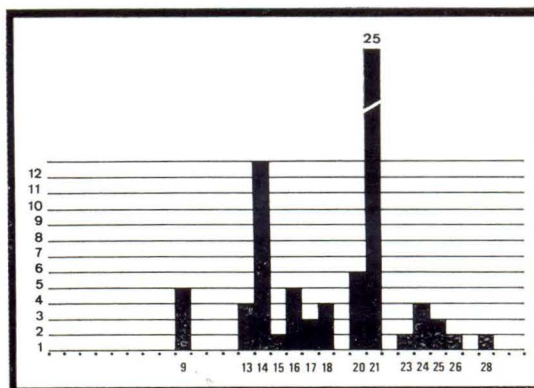
#### ÉPHÉMÉRIDES ET CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES POUR LE 14 AVRIL

Coucher du soleil à 18 h 42 ; température comprise entre 8 et 10°, léger brouillard au sol en Ardenne, vent faible du secteur Nord. Le ciel est clair, peu nuageux, de nombreuses étoiles brillent. Saturne est bien visible, entre 40 et 50° d'élévation, en direction du sud-ouest ; Mars également, dans la même direction, bas sur l'horizon. Véga de la Lyre (4) au nord-est, bas sur l'horizon également. L'Institut d'Aéronomie Spatiale nous a communiqué les heures de passage des satellites Pagéos et Skylab, parmi lesquelles nous retenons :

— Pagéos : un passage de 20 h 38 à 21 h 20

1. Le Soir, 18, 20 et 21 avril ; La Nouvelle Gazette, 16 avril ; Le Progrès, 18 et 20 avril ; La Province, 18 avril.
2. Ont participé à ces enquêtes : MM. Abrassart, Boddart, Boitte, Laurent, Morsa, Rase, Toussaint, Vertongen.
3. INFOESPACE n° 13, pp. 32 et suiv. - n° 14, pp. 12 et suiv.
4. Dans la constellation du même nom, à proximité de la constellation du Cygne. Couleur : bleue. Magnitude : 0,14. Distance au Soleil : 26 années lumières.
5. D'après des informations aimablement transmises par M. R. De Groote (Studiegroep Progressieve Wetenschappen, Gesag - Bruges).

Figure 1. Graphique des observations pour le mois d'avril 1974.



suivant les directions nord-ouest/sud-sud-ouest.

— Fusée Skylab : un passage de 21 h 00 à 21 h 07 suivant les directions ouest-sud-ouest/sud-est.

Les autres passages, ou bien ne nous ont pas été communiqués, ou bien tombent en dehors des heures des observations (5).

#### CONTENU DES RAPPORTS

##### 1. Florée

Les cinq témoins sont en voiture sur la route qui relie les communes d'Yvoir à Florée. Il doit être environ 20 h 00 car ils roulent phares non allumés. Subitement, le conducteur voit passer dans le champ de vision délimité par le pare-brise, un objet sphérique d'une taille apparente un peu inférieure à celle de la pleine lune, de couleur blanche, non éblouissante, à une élévation d'environ 45°. Cet objet coupe obliquement la route suivant une trajectoire rectiligne, en ne laissant ni traînée, ni halo. L'un des passagers dit avoir vu l'objet s'éteindre pour se rallumer ensuite ; l'observation a duré quelques secondes.

Les témoins — qui ne se sont pas arrêtés — disent avoir déjà observé des passages de satellites ; l'objet en question était beaucoup plus bas et bien plus gros.

##### 2. Couthuin

M. J.C. Vaneck passe le week-end chez ses beaux-parents, en compagnie de son épou-

Figure 2. Tableau

| N° |           |
|----|-----------|
| 1  | Florée    |
| 2  | Couthuin  |
| 3  | Barbençon |
| 4  | Vedrin    |
| 5  | Vedrin    |
| 6  | Courrière |
| 7  | Autoro    |
| 8  | Namèc     |
| 9  | Malève    |
| 10 | Hoeila    |
| 11 | Rivière   |
| 12 | Les B     |

se. Alors qu'ils remarquent une lumière lumineuse bien définie, équivalente à d'autres et qui paraît pour l'observation réglementaire vers le nord, le segment ou son incertitude qu'ils se trouvent à quelques mètres du point d'observation, une dizaine de secondes (6).

##### 3. Barbençon

M. Noël et sa femme, le dimanche 14 avril, à 21 h 00, suivant :

« Chaque année, tous les jours de repos, à 5 km. au nord de la frontière française, nous connaissons son calme. L'objet apparaît sur le ciel, l'un de nos témoins :

6. Nous ne pouvons pas nous en rendre compte tant nous sommes habitués à voir ces choses d'autres fois, mais nous ne pouvons pas en parler.

Figure 2. Tableau des observations du 14 avril 1974.

| N° | Lieu                  | Heure     | Témoins   |                      | Durée | Indices<br>Cr — Et | Orientation |
|----|-----------------------|-----------|-----------|----------------------|-------|--------------------|-------------|
|    |                       |           | principal | Nom-<br>bre<br>total |       |                    |             |
| 1  | Florée                | ± 20 h 00 | Daxhelet  | 5                    | 10"   | 2 - 1              | (SE-NO)     |
| 2  | Couthuin              | 20 h 30   | Vaneck    | 2                    | 10'   | 2 - 1              | (SO-NE)     |
| 3  | Barbençon             | 21 h 00   | Noël      | 2                    | 5'    | 3 - 2              | SSE-N       |
| 4  | Vedrin                | 21 h 05   | Maniet    | 4                    | 15"   | 3 - 3              | ESE-ONO     |
| 5  | Vedrin                | 21 h 05   | Bauvir    | 2                    | 15"   | 3 - 2              | ESE-ONO     |
| 6  | Courrière             | ± 21 h 15 | Trigaux   | 8                    | 1'    | 3 - 2              | SE-NNO      |
| 7  | Autoroute de Wallonie | ± 21 h 15 | Proot     | 2                    | 4'    | 2 - 1              | (SE-NO)     |
| 8  | Namèche               | 21 h 30   | Simon     | 3                    | 3'    | 3 - 1              | ESE-ONO     |
| 9  | Malèves               | 21 h 30   | Pire      | 3                    | 5'    | 3 - 2              | SE-NO       |
| 10 | Hoeilaart             | 21 h 35   | Bayot     | 3                    | 20"   | 3 - 2              | —           |
| 11 | Rivière               | ± 22 h 00 | Laffineur | 1                    | 1'    | 1 - 1              | (SSE-NNO)   |
| 12 | Les Bulles            | + 24 h 00 | Goens     | 1                    | 1'    | 2 - 2              | NE-SO       |

se. Alors qu'ils reviennent d'une promenade, ils remarquent dans la direction S.E. une barre lumineuse de couleur rouge, de contours bien définis, dont la grandeur apparente équivalait à deux fois le diamètre de la lune, et qui paraît d'abord immobile. Ils s'arrêtent pour l'observer, et constatent un lent déplacement régulier en direction du sud-ouest vers le nord-est (soit vers Liège) sans que le segment lumineux ne modifie sa forme ou son inclinaison. Les témoins estiment qu'ils se trouvaient à une dizaine de kilomètres du phénomène ; après l'avoir observé une dizaine de minutes, ils s'en sont désintéressés (6).

### 3. Barbençon

M. Noël et son épouse nous ont fait le récit suivant :

« Chaque année, nous allons passer quelques jours de repos dans la région de Barbençon, à 5 km. au S.E. de Beaumont, près de la frontière française. C'est un endroit que nous connaissons bien et apprécions à cause de son calme. Nous avons installé notre caravane sur le terrain habituel, qui appartient à l'un de nos amis.

6. Nous ne possédons malheureusement aucun détail, tous nos efforts pour rencontrer ces témoins s'étant soldés par des échecs. Nous incluons toutefois ce cas à cause d'autres du même genre (à d'autres dates et avec d'autres témoins) qui figurent dans nos dossiers.

Après le repas du soir, je sortis prendre l'air, et vis presque aussitôt surgir du S.O. un objet qui me parut tout à fait insolite. Imaginez un disque sombre, d'une taille apparente à celle de la pleine lune, qui se déplaçait rapidement et silencieusement en direction du nord-est à une altitude que j'estime être de 2 000 m. Deux anneaux circulaires étaient bien visibles sur la face (ventrale ?) de cet objet : le plus large était formé de lumières vertes ; le second, concentrique, de lumières rouges. Le tout clignotait rapidement au rythme de 2 fois par seconde.

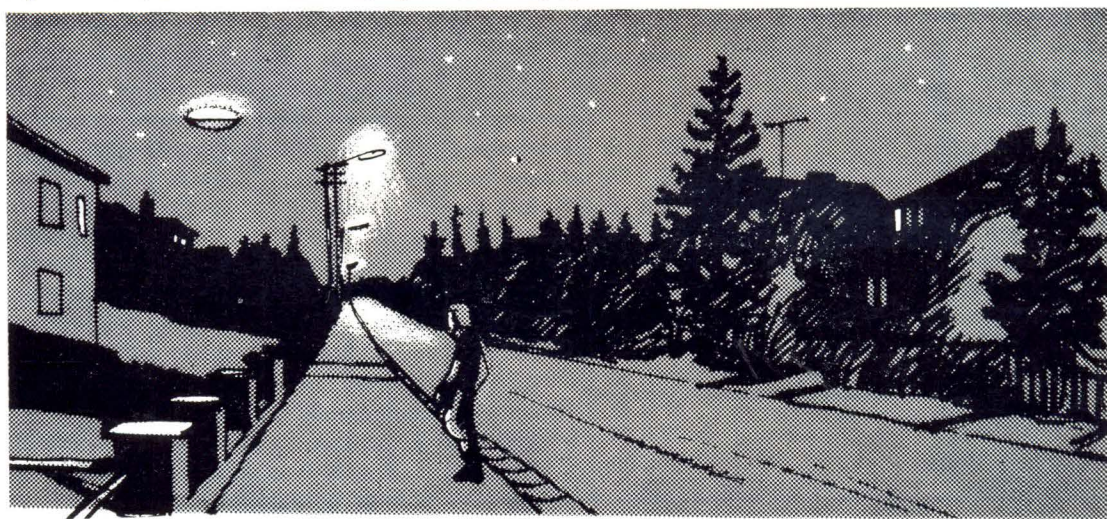
A peine remis de ma surprise, je vis l'objet stopper sur place et, après un très court instant, prendre la direction du S.S.E. A ce moment, j'appelai mon épouse. L'objet parcourut un arc horizontal de 20° environ, nouvel arrêt, nouveau changement de direction, cette fois vers le nord (en direction de Charleroi). On aurait dit qu'il cherchait son chemin... ».

### 4. Vedrin

Les deux témoignages qui suivent ont été rapportés par la presse :

Ce soir-là, vers 21 h 00, le jeune ménage Maniet prenait congé de leurs parents sur l'aire de parking située devant leur habitation. Sur leur gauche apparaît tout à coup dans le ciel un gros objet lumineux qui se déplace

Figure 3. Croquis de l'observation de M. Maniet à Vedrin.



suivant une trajectoire qui coupe la rue (7). De forme oblongue, il est formé d'une partie supérieure de couleur blanc laiteux, et d'une partie inférieure rouge vif ; une zone sombre sépare ces deux moitiés. M. J. Maniet, qui a promptement réagi, traverse la rue en courant au moment où l'OVNI va être caché par une rangée d'arbres ; pendant une vingtaine de secondes, il le suit encore des yeux alors qu'il s'éloigne régulièrement en direction du plateau de St-Marc. A ce moment, la partie blanche s'éteint d'un seul coup, suivie presque aussitôt de la moitié rouge, ce qui met fin à l'observation.

Le père de M. Maniet est plus circonspect : il a vu également un gros objet lumineux qui traversait le ciel, mais il comportait des lumières vertes et rouges avec, dans le milieu, quelque chose qui lui parut être une aile d'avion (8). Il n'a perçu aucun bruit, mais venait de mettre en marche le moteur de sa voiture, dont la chaufferette fonctionnait également. D'après lui, il devait s'agir « d'un type particulier d'avion, rendu lumineux par la présence d'un autre avion — resté invisible — qui l'éclairait ».

7 Ce qui la rend parallèle à l'autoroute Namur-Liège (et non autoroute de l'Ardenne, comme l'ont repris les journaux).

8 A rapprocher du témoignage n° 10.

## 5. Vedrin

A 800 m de là, les époux Bauvir sont sur le point de se coucher. Ils voient passer dans le champ de la fenêtre de leur chambre une forme lumineuse ressemblant à un croissant de lune (partie convexe dirigée vers le sol), de couleur rouge ; les bords inférieurs sont nettement définis ; le bord délimitant la partie intérieure du croissant était flou, comme entouré d'un brouillard. Le tout avait une taille apparente d'une fois et demi la pleine lune. L'observation — qui dura quelques secondes — prit fin par sortie du champ d'observation des témoins.

**Remarque :** Les deux témoignages ci-dessus se rapportent au même phénomène, l'observation (5) est légèrement antérieure à la (4). Les mesures et rapprochements effectués sur place donnent les résultats suivants :

- altitude : comprise entre 200 m (en 5) et 300 m (en 4) ;
- vitesse : 50 km/h environ (en 5) et 150 km/h (en 4) ;
- éloignement par rapport à 4 : 1 km. Par rapport à 5 : 200 m ;
- dimensions de l'objet (estimation) : entre 40 et 60 m.

## 6. Courrière

Nous avons rencontré quelques difficultés pour obtenir le témoignage des époux Tri-

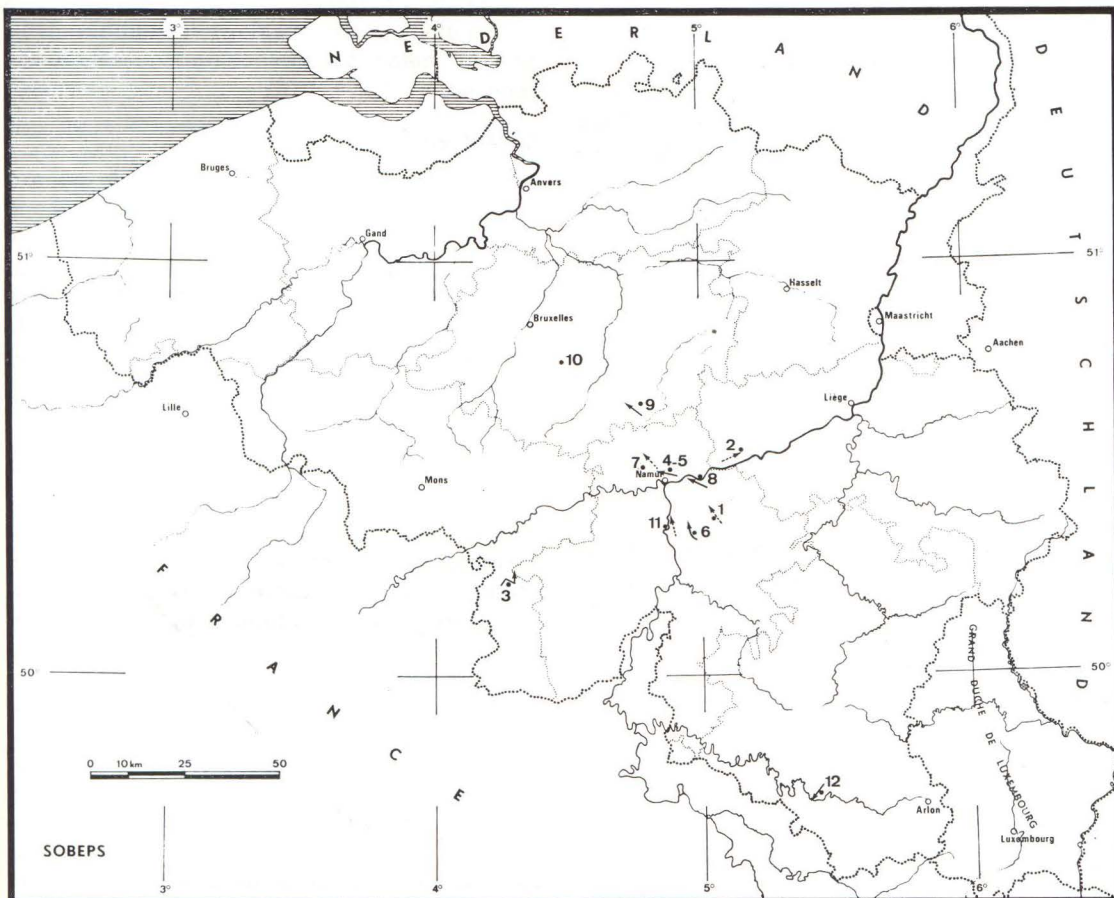
Figure 4. Répartition tracées en pointillé.



gaux, très précieuses.

Ce soir-là, vers une propriété des de Courrière, une réunion fut organisée dont l'attention fut attirée par le clignotement qui s'agit en fait la planète Saturne. La propriété est très proche de la route de la voiture, leur gauche, et très près du mobile dont on de rugby doit s'agir de se trouve r

Figure 4. Répartition des observations du 14 avril 1974 en Belgique. Les trajectoires approximatives sont tracées en pointillé.



gaux, très pris par leurs occupations professionnelles.

Ce soir-là, venant d'Erpent, ils se rendent à une propriété située à la limite des communes de Courrière et Maillen, où se déroule une réunion familiale. En cours de route, ils ont l'attention attirée par une grosse étoile dont le clignotement leur paraît singulier (il s'agit en fait, selon toute probabilité, de la planète Saturne). Mais c'est à leur arrivée à la propriété de M. Brisbois que leur étonnement trouve sa raison véritable : descendus de voiture, ils aperçoivent légèrement sur leur gauche, pratiquement au-dessus d'eux, et très près du sol (150 m) un gros objet immobile dont la forme rappelle celle d'un ballon de rugby. Leur première réaction est qu'il doit s'agir d'un avion, mais cette impression se trouve rapidement démentie par le fait

que l'objet ne fait entendre aucun bruit ; de plus, il comporte de très nombreuses lumières vertes et rouges à sa périphérie, tandis qu'à l'avant se trouve placé un gros phare blanc.

L'objet reste complètement immobile au même endroit pendant 20 à 30 secondes. Il se met ensuite en route à grande vitesse en direction de Namur, et Mme Trigaux dit avoir entendu à ce moment un léger ronronnement.

Après une hésitation bien compréhensible, elle prit le parti d'aller prévenir d'autres personnes présentes, et se montra assez persuasive (et bouleversée) pour convaincre six convives — parmi lesquels le maître de céans, M. Brisbois, photographe professionnel, sa fille et son futur gendre, étudiants à l'Université — de venir observer le phéno-

mène qui s'éloigne et a pris l'aspect d'une grosse lumière rouge clignotante se dirigeant vers le nord-nord-ouest.

M. Brisbois nous a confirmé qu'il était incapable de dire de quoi il pouvait s'agir, et n'a qu'un regret, celui de n'avoir pas eu le réflexe de le photographier.

Un autre témoin de ce groupe, M. Meunier, nous a confirmé les faits ci-dessus. Il a lui-même assisté à la dernière phase de l'observation, et a pu constater l'état de très grande agitation des époux Trigaux.

#### 7 Autoroute de Wallonie

L'observation suivante ne contient que peu d'information, mais sert en quelque sorte de relais. Venant de Charleroi, M. J. Proot et sa fiancée aperçoivent au-dessus de l'autoroute, plus ou moins à hauteur de Namur, un gros point blanc lumineux, ainsi qu'un second, de couleur rouge, plus petit, à 4 ou 5° à droite et légèrement au-dessous du premier. L'altitude apparente est de 10° d'élévation, la distance par rapport aux témoins estimée entre 7 et 10 km.

Les deux lumières, d'abord immobiles, prennent lentement la direction de Bruxelles en gardant leur écartement respectif et semblent s'élever dans le ciel (élévation de fin d'observation : env. 25°). Durée de l'observation : env. 4 min. Les témoins continuent vers Liège sans s'arrêter.

#### 8. Namèche

Cette commune de 1 800 habitants, à 11 km à l'est de Namur, est située sur la rive gauche de la Meuse. Les trois témoins sont chez eux lorsque leur attention est attirée par une grosse tache lumineuse dans le ciel, en direction du sud-sud-est, de l'autre côté du fleuve.

L'apparition, nettement plus grosse qu'une étoile, de couleur blanc-jaune, reste immobile pendant 1 min. environ, et se met ensuite en mouvement dans la direction de l'ouest-nord-ouest (vers Vedrin), suivant une trajectoire parallèle à la Meuse. En même temps, sa coloration prend des reflets bleus et rouges. La vitesse, modérée au début,

augmente rapidement, et deux minutes plus tard, l'objet a disparu dans le lointain. Trois photos, hélas sous-exposées, nous ont été remises.

#### 9. Malève

L'observation de M. et Mme Pire se situe à mi-chemin entre Namur et Bruxelles. En compagnie de leur neveu, ils sont en train de prendre le frais sur la terrasse de leur résidence secondaire, lorsque Mme Pire attire leur attention sur la présence dans le ciel d'un objet dont la taille paraît légèrement supérieure à celle d'un avion de ligne vu à la même distance (4 à 5 km) et qui se déplace lentement et silencieusement suivant une direction parallèle à l'autoroute Namur-Bruxelles, en direction de la capitale (SE-NO).

L'objet était sombre ; sa description est la suivante : un point vert à l'avant, un autre, rouge, à l'arrière. Entre les deux, un point plus gros, couleur blanc cru, zigzague régulièrement : « On aurait dit un faisceau d'électrons sur l'écran d'un oscillographe cathodique » (M. Pire) (comparer au cas n° 6). Le point apparaissait, zigzagait vers la lumière verte, disparaissait, revenait du côté de la lumière rouge. Fortement surpris, les témoins vont chercher une paire de jumelles (12 x 50) acquises récemment, mais ne peuvent observer d'autres détails de l'objet qui progresse toujours en direction de Bruxelles. Durée de l'observation : env. 5 min.

#### 10. Hoeilaart

Vers 21 h 35, deux voitures venant de Boitsfort roulent rapidement en direction de Nivelles par la route de Mont-St-Jean. Dans la première, Mlle Magis, étudiante à l'ULB, suivie de peu par les deux autres témoins. Ils viennent de franchir le pont de Groenendael et longent la côte qui flanque l'hippodrome Léopold II lorsqu'ils aperçoivent séparément, juste dans l'axe de la route, et à faible altitude (« un peu au-dessus de la cime des arbres ») un gros objet immobile, de forme allongée, arrondie aux extrémités.

Sans ralentir l'allure, Mlle Magis se penche par la fenêtre ouverte de sa « Mini » pour mieux observer : l'objet a un aspect métal-

lique, gris som-  
lumières fixes  
d'une façon c  
préciser.

Les deux voitur  
sous de lui, sa  
vés à destinati  
frontant leurs  
qu'il ne ressen  
les jours qui  
rendu de l'obs  
décide à écri  
journal « Le So  
L'objet présen  
teur, une zon  
penser à l'aile  
occupait toute  
sure à cet endr

#### 11. Rivièr

Le cas suivant  
dame née avar  
se coucher, lo  
par une format  
leur blanc-jaun  
rière), très bri  
tement suivan  
direction de N  
sus de l'horizo

#### 12. Les Bulles

La dernière  
nous vient éga  
te nuit-là, ne  
sort sur la terr  
au premier éte  
est bien déga  
source lumine  
blic) ne vient  
champêtre ent  
Il est un peu  
Goens observe  
métallique, de  
place lenteme  
était chez lui  
française.

Cet objet, que  
un hélicoptère  
périeure à cel  
l'avant d'un p

minutes plus  
lointain. Trois  
nous ont été

ire se situe à  
elles. En com-  
t en train de  
e de leur rési-  
me Pire attire  
e dans le ciel  
égèrement su-  
ligne vu à la  
qui se déplace  
suivant une di-  
Namur-Bruxel-  
e (SE-NO).

cription est la  
vant, un autre,  
eux, un point  
zigzague ré-  
it un faisceau  
cillographe ca-  
r au cas n° 6).  
ait vers la lu-  
renait du côté  
nt surpris, les  
re de jumelles  
mais ne peu-  
de l'objet qui  
on de Bruxel-  
nv. 5 min.

nant de Boits-  
rection de Ni-  
-Jean. Dans la  
e à l'ULB, sui-  
es témoins. Ils  
e Groenendael  
e l'hippodrome  
nt séparément,  
et à faible alti-  
a cime des ar-  
bile, de forme  
ités.

gis se penche  
« Mini » pour  
spect métal-

lique, gris sombre ; on y voit une dizaine de  
lumières fixes rouges et vertes, disposées  
d'une façon que les témoins ne peuvent  
préciser.

Les deux voitures passent peu après au-des-  
sous de lui, sans incident. Ce n'est qu'arri-  
vés à destination que les témoins, en con-  
frontant leurs impressions, se convaincront  
qu'il ne ressemblait à rien de connu. Dans  
les jours qui suivent, ils lisent le compte  
rendu de l'observation de Vedrin, ce qui les  
décide à écrire aussitôt à la rédaction du  
journal « Le Soir ».

L'objet présentait, disent-ils, dans sa lar-  
geur, une zone plus sombre pouvant faire  
penser à l'aile d'un avion (voir cas n° 4). Il  
occupait toute la largeur de la route (qui me-  
sure à cet endroit 40 m).

### 11. Rivière

Le cas suivant nous a été transmis par une  
dame née avant le début du siècle. Elle allait  
se coucher, lorsque son attention fut attirée  
par une formation triangulaire de points cou-  
leur blanc-jaune (deux à l'avant, un à l'ar-  
rière), très brillants, qui se déplaçaient len-  
tement suivant une trajectoire rectiligne en  
direction de Namur. Elévation : 10° au-des-  
sus de l'horizon.

### 12. Les Bulles

La dernière observation de cette journée  
nous vient également d'une dame âgée. Cet-  
te nuit-là, ne trouvant pas le sommeil, elle  
sort sur la terrasse située sur la façade ouest  
au premier étage de son habitation : le ciel  
est bien dégagé, parsemé d'étoiles. Aucune  
source lumineuse artificielle (éclairage pu-  
blic) ne vient gêner la vue dans ce cadre  
champêtre entouré de forêts.

Il est un peu plus de minuit, lorsque Mme  
Goens observe une masse circulaire d'aspect  
métallique, de couleur gris-brun, qui se dé-  
place lentement de NE en SO (« comme s'il  
était chez lui ») en direction de la frontière  
française.

Cet objet, que le témoin prend d'abord pour  
un hélicoptère, est d'une taille apparente su-  
périeure à celle de la pleine lune et muni à  
l'avant d'un phare clignotant rouge et à l'ar-

rière d'une petite lumière fixe blanc-jaune. Il  
se trouve à 50 m seulement du témoin et  
suffisamment bas pour que la cîme d'une  
rangée d'arbres voisins (à 60 m de l'habita-  
tion) puisse le cacher en fin d'observation,  
non sans qu'il ait éclairé au passage le toit  
d'une ferme voisine d'un éclat rougeâtre. Au-  
cun bruit n'a été perçu.

## DISCUSSION

De ces témoignages, dont nous avons rap-  
porté l'essentiel utile à la compréhension du  
lecteur, que peut-on retirer ?

1. Trois observations (cas n° 1, 11, 12) ont  
eu lieu à des heures qui s'écartent sensi-  
blement de celles des neuf autres (phares  
non allumés pour le cas n° 1 ; tard dans la  
nuit pour le n° 12). Si l'on écarte le cas  
11 comme pouvant se rapporter au pas-  
sage d'un avion, il est plus difficile, en  
restant de bonne foi, d'écarter les deux  
autres. Dans ce cas, il faudrait admettre  
que plusieurs OVNI ont survolé notre pays  
ce soir-là.
2. La chronologie des cas n° 2 à 10 n'est  
certainement pas exempte d'erreurs et  
d'approximations. Si nous l'admettons, il  
est possible de discerner une direction  
générale de déplacement qui va de l'Ar-  
denne vers la Meuse (Namur), et de là  
Bruxelles le long de l'autoroute. On ne  
peut rien dire de plus sans solliciter les  
rapports, et il est difficile de parler de  
trajectoire reliant les 9 observations chro-  
nologiquement cohérentes.
3. Nous avons contrôlé si d'autres groupe-  
ments semblables avaient fait également  
moisson pour ce soir-là : la réponse est  
négative (9).
4. La crédibilité moyenne des observations  
l'emporte sur leur étrangeté (le produit  
CRxET atteint 9 dans 1 seul cas, 6 dans  
5 autres).

Les informations réellement étranges se  
trouvent contenues dans les cas n° 4 et 8.

9. Suivant réponses reçues de MM. J.M. Bigorne  
(Lumières dans la Nuit) et J. Bonabot (SPW-Gesag)  
pour la Belgique néerlandophone.

Un faible ronronnement a été entendu par un seul témoin (cas n° 6). Aucun effet secondaire n'a été remarqué, même lorsque deux automobiles sont passées directement sous l'OVNI (cas n° 10).

5. Le fait étrange suivant mérite toutefois d'être signalé :

Au cours de l'enquête n° 4, nous nous sommes inquiétés d'interférences possibles avec des récepteurs de télévision proches. Un des voisins de M. Maniet suivait une émission ce soir-là : aucune interférence n'eut lieu. Par contre, ce voisin signale qu'au cours de la semaine qui a suivi, et au moins à deux reprises, il a été tiré de son sommeil au milieu de la nuit par un fort vrombissement semblable au bruit que ferait une motocyclette de forte cylindrée, ce qui est assez inhabituel en cet endroit. Chaque fois, aucun engin mécanique, ni sur la route, ni dans le ciel, n'a été aperçu.

Nous n'avions pas attaché grande importance à ce détail ; au cours de l'enquête n° 6, spontanément, M. Meunier nous déclarait que le même phénomène s'était produit à plusieurs reprises au-dessus de l'endroit de cette observation (violent bruit de moteur, absence de tout véhicule, terrestre ou aérien). Peut-être d'autres constatations du même genre ont-elles déjà été rapportées, et passées sous silence à cause de leur « absurdité » ? L'étonnement, en ufologie, a ses degrés...

6. Le parallélogramme formé par les localités suivantes : Ligny-Velaine (10)-Vedrin-Jambes nous paraît digne d'une attention particulière ; on y trouve en effet :

— au Catalogue des Observations Belges (INFORESPACE n° 1 à 7) : cas n° 18, 34, 67, 77, 128, 144, 165, 324 ; soit 2,4 % de l'ensemble des cas repris au catalogue ;

— observations du 4 juillet 1972 (INFOR-

10. Ne pas confondre avec Verlaine (prov. de Liège).

11. Nous accueillerions une telle étude d'un de nos lecteurs avec intérêt. Elle porterait sur la nature géologique de l'endroit, les anomalies magnétiques éventuelles, les poches d'eau souterraines, le passé historique, etc...

ESPACE n° 6, p. 17) : 2 témoignages, à Spy et Flawinne ;

- dossiers Sobeps (enquêtes non publiées) : Maillen, le 7 août 1970 - Saint-Marc, le 23 juin 1873 - Floreffe, le 9 mars 1974.

On sait déjà que certains lieux constituent en quelque sorte des « poches à OVNI » et que, d'année en année, on y retrouve des observations intéressantes. Peut-être qu'une étude approfondie des caractéristiques de cette région en particulier pourrait apporter quelques lumières sur les motifs de cet intérêt persistant (11).

## IDENTIFICATIONS

Il reste à savoir s'il est possible de rendre banale cette série d'observations. Nous avons retenu six groupes d'hypothèses :

### 1° Psychologique : Hallucinations et mystifications.

L'évidence fournie est nulle : le vendredi 12, aucune observation ; le samedi 13, trois observations (Logbiermé, Herbeumont et Wéris) entre 22 h 00 et 22 h 30. Le dimanche 14, douze observations.

Les témoins ne se sont jamais vus, sont de milieux très divers, et situés dans des lieux différents. Certains nous ont écrit spontanément et ignoraient le grand nombre d'observations de ce soir-là. Enfin, une certaine cohérence ressort de la diversité des descriptions (voir prototype).

### 2° Phénomène atmosphérique naturel : bolide, étoiles filantes, mirages atmosphériques.

Evidence nulle également. A 21 h 00, le soleil est couché depuis plus de deux heures. Une donnée constante des rapports est la faible altitude (10° sur l'horizon, à la cime des arbres, éclairant le toit de la ferme voisine) ; une autre est l'absence de traînée ou de halo. Dans un cas (n° 3), l'OVNI a changé deux fois de direction, de façon brusque. Dans 4 autres (n° 6, 7, 8 et 10) il était immobile pendant une partie au moins de l'observation. L'Observatoire d'Uccle ne signale ni chute de météorite important, ni rentrée dans l'atmosphère de débris spatial ce soir-là.

### 3° Satellites artificiels

La comparaison de ces stations et les lieux par nos enregistrements explicite : seul le premier peut être expliqué par un lieu trois heures après minuit, les nombreux satellites nous sont pas connus, il faudrait alors ne tenir compte que des observations des témoins qui passent tous les jours.

### 4° Avions de ligne

Cette hypothèse nous l'avons vérifiée avec la gendarmerie dans les zones indiquées. Rien à l'aérodrome de Tienen, même en cas de nuit (cas n° 6 et 12).

### 5° Appareil militaire

Pareille identification sur aucune donnée accessible au chef de la gendarmerie secret d'un tel avion, à son sujet, toutes les autres données nous sont fournies par la suite. Nous ne pouvons donc pas dire que pareille supposition d'ordre historique est liée :

— le 14 avril était impossible d'imaginer moi-même une expérience crête ;

— les observations (témoins) proviennent de peuplées, d'où elles viennent.

### 6° Visiteurs spatiaux

C'est la seule idée.

12. Pour les amateurs, nous notons que le soleil passe non loin de là.

2 témoignages, à

quêtes non pu-  
août 1970 - Saint-  
3 - Floreffe, le 9

lieux constituent  
poches à OVNI »  
e, on y retrouve  
isantes. Peut-être  
e des caractéris-  
n particulier pour  
lumières sur les  
sistant (11).

ossible de rendre  
ations. Nous avons  
hèses :  
inations et mysti-

e : le vendredi 12,  
medi 13, trois ob-  
beumont et Wéris)  
dimanche 14, dou-

mais vus, sont de  
és dans des lieux  
ont écrit spontané-  
d nombre d'obser-  
n, une certaine co-  
ersité des descrip-

que naturel : boli-  
rages atmosphéri-

A 21 h 00, le soleil  
e deux heures. Une  
ports est la faible  
à la cime des ar-  
la ferme voisine) ;  
traînée ou de halo.  
NI a changé deux  
n brusque. Dans 4  
était immobile pen-  
s de l'observation.  
e signale ni chute  
i rentrée dans l'at-  
al ce soir-là.

### 3° Satellites artificiels : Pagéos et Skylab.

La comparaison entre les éphémérides de ces stations et les directions relevées sur les lieux par nos enquêteurs est suffisamment explicite : seul le cas n° 12 pourrait à la rigueur être expliqué de cette façon, mais il a lieu trois heures plus tard. Il y a évidemment les nombreux satellites dont les passages ne nous sont pas communiqués. Mais il faudrait alors ne tenir aucun compte des déclarations des témoins. Et puis, ces satellites passent tous les jours.

### 4° Avions de ligne, hélicoptère de la gendarmerie.

Cette hypothèse mérite plus d'attention, et nous l'avons vérifiée. Aucun hélicoptère de gendarmerie dans le ciel namurois aux heures indiquées. Résultat négatif également à l'aérodrome de Temploux. Absence de bruit, même en cas d'observations rapprochées (cas n° 6 et 12). Evidence nulle également.

### 5° Appareil militaire secret.

Pareille identification ne repose évidemment sur aucune donnée qui soit logiquement accessible au chercheur privé, le caractère secret d'un tel appareil empêchant par définition qu'il soit diffusé la moindre information à son sujet. Mais lorsqu'on a éliminé toutes les autres hypothèses, on finit fatalement par se heurter à celle-ci — ou à la suivante. Nous ne croyons pas à l'exactitude de pareille supposition, pour diverses raisons d'ordre historique, et deux raisons particulières :

- le 14 avril était un jour férié : on ne peut imaginer moment plus mal choisi pour une expérimentation qui se voudrait discrète ;
- les observations (cas n° 3 et 12 exceptés) proviennent de régions fortement peuplées, d'où danger en cas d'accident.

### 6° Visiteurs spatiaux ou assimilés.

C'est la seule identification qui reste dispo-

nible si l'on veut bien s'en tenir aux faits tels qu'ils sont rapportés. On ne peut malheureusement rien en dire de plus, sous peine de s'embarquer dans des considérations plus ou moins extravagantes (12).

### PROTOTYPE

L'image qui se dégage des rapports les plus complets est celle d'un objet de forme cylindrique, arrondi aux extrémités, d'aspect métallique mat, dépourvu de hublots, mesurant une quarantaine de mètres de long pour une épaisseur de 6 à 8 m. Une zone sombre, ou un aileron, se situe quelque part à mi-hauteur. Dans certains cas, un gros « phare » blanc et de multiples pastilles rouges et vertes complètent cet ensemble. L'engin se déplace à des vitesses comprises entre 50 et 200 km/h, à faible altitude. Il suit des repères facilement identifiables : fleuve, grands axes routiers. On perd sa trace définitivement à la périphérie sud de Bruxelles.

Frank Boitte.

### MÉTAMORPHOSES D'UN OVNI DANS LE CIEL DU CONDROZ

Le lundi 19 novembre 1973, vers 02 h 15 du matin, M. Christian Paulus rentrait à pied chez lui : il s'agissait en fait d'une marche forcée car nous vivions à cette date le premier week-end « sans voiture ». Il se trouvait en pleine campagne condruzienne, entre Sorée et Ohey. Aux alentours, dans les pâturages, on aperçoit de temps en temps l'un de ces nombreux petits étangs qui sont les vestiges des trous à argile dont l'extraction a cessé entre les deux guerres. Pour compléter le décor, signalons qu'on dénombre de nombreuses sources dans la région, celles-ci donnent naissance à des ruisseaux affluents du Hoyoux. Poursuivant sa marche, M. Paulus était presque arrivé à hauteur du restaurant « La Sapinière » quand il vit dans le ciel un étrange spectacle. Mais laissons au témoin le soin de nous raconter son aventure.

« Le ciel, dégagé jusqu'ici, se couvrait pro-

12. Pour les amateurs de rapprochements farfelus, notons que le prolongement de l'alignement 9-10 passe non loin de Rome...

gressivement. Le vent était faible et il faisait froid. Je ne me souviens plus de la position de la Lune car je confondais, au début, le phénomène avec elle. Elle était certainement cachée par des nuages, sinon je présume que le fait d'apercevoir deux lunes m'aurait pour le moins intrigué plus tôt. Je n'ai pas aperçu le phénomène d'un coup et mon attention ne fut attirée que peu à peu par lui. Sur ma droite, vers l'est, à environ 20° de hauteur, je remarquai une « lune » bizarre qui oscillait : seule la partie inférieure était lumineuse, d'une couleur jaune-orange avec le bord irisé, alors que le bord supérieur était faiblement masqué ».

« Tout en marchant sur environ 200 m en cherchant une explication aux oscillations de cette « lune » décidément bien étrange, je m'arrêtai deux ou trois fois afin de vérifier si ces « balancements » n'étaient pas dus à la marche rapide. J'étais très intrigué et ne quittais plus cette chose insolite des yeux. Cela dura sans doute plusieurs minutes pendant lesquelles je continuais à marcher. Ensuite le cercle devint de plus en plus flou, jusqu'à devenir une tache sans contour précis, beaucoup plus large que le phénomène initial. Sa brillance était nettement moindre. La durée fut de l'ordre d'une ou deux minutes, puis, très vite, le cercle s'est rétréci tout en devenant beaucoup plus brillant : la forme était alors nettement circulaire et l'objet extrêmement lumineux ».

« Mon attention était maximale, je ne savais plus que penser. Tout à coup, l'objet s'est déplacé très rapidement selon une direction sud-est, en zigzaguant. La vitesse et le manque apparent d'accélération et de décélération, ce déplacement en quelques secondes dans un silence total : tout cela m'a particulièrement impressionné. J'étais même inquiet, je pressai le pas et parcourus environ 180 m. L'objet s'était stabilisé à 30-35° de hauteur et reprit bientôt la première forme décrite plus haut. Il paraissait plus éloigné que la première fois. La durée du stationnement fut de quelques minutes. Puis, de nouveau, tout se déroula très vite. Sans passer par le stade « tache floue », l'objet rapetissa encore une fois, et à une vitesse toujours aussi élevée,

il prit la direction du nord-nord-ouest où il s'arrêta d'un seul coup à 65-70° de hauteur. Il était maintenant plus proche de moi mais son altitude restait malgré tout importante. Je ne cache pas que j'ai eu l'impression qu'il allait foncer vers moi et ma réaction fut proche de la peur panique. Sans tellement réfléchir, je me mis à courir sur environ 900 m, jusqu'à la drève où les branches des arbres me donnèrent un certain sentiment de sécurité en me faisant plus ou moins perdre de vue le phénomène. J'arrivai ainsi à l'entrée du village sans qu'il y ait eu de nouvel élément. Je pense, sans en être certain, qu'il y eut encore une phase où l'objet prit une apparence plus floue. La durée totale de l'observation fut d'environ 12 à 15 minutes et se termina de cette façon. Je rentrai chez moi bouleversé par ce que je venais de voir... »

#### Complément à l'enquête

Le phénomène a présenté des « formes » diverses au cours de l'observation, mais M. Paulus n'affirme rien de manière catégorique et ne prétend pas apporter une explication au phénomène. Il pense « que dans ce domaine, ce qui est important, c'est de s'en tenir aux faits, et c'est aux spécialistes d'éventuellement se prononcer... ».

Dans les jours qui suivirent, le témoin fut obsédé par le phénomène observé et cet état de tension importante fut remarqué par ses parents qui à ce moment n'étaient pas encore au courant de ce que leur fils avait vu. Ce n'est qu'après avoir entendu à la radio un compte rendu sur d'autres observations d'OVNI en France et en Italie durant le week-end qu'il décida d'en parler à sa famille.

Notons enfin que le site survolé par le phénomène est faillé (une faille part du sud-ouest en direction du nord-ouest de Gesves vers la vallée du Hoyoux et Strée), et que non loin de là se trouve la balise radar de Solières ainsi que Tihange et sa centrale atomique.

Jean Morsa.

## Une en

### Atterrissage contact av

M. Jean-Marie  
tre estimé con  
la Nuit » fut r  
d'une observa  
Français dans  
neton, mais e  
travail de MM  
l'enquête fut r  
dres détails e  
compte combi  
Nous tenons à  
bles de LDLN  
Bigorne, pour  
cet imposant r

Le lundi 7 janv  
bord de son A  
ton, une com  
belge. Il vient  
20 h 40, il est  
route est hum  
ciel est étoil  
nul. Il y a un b  
aura lieu le le  
dio à casset  
le véhicule ro  
60-70 km/h.

Soudain les  
gnent et pra  
moteur s'arrê  
radio devient  
tour. Surpris,  
point mort et  
re pendant u  
endroit, la rou  
à 5 %) avant  
mobilise avec  
cien auto, il p  
ce » et une fo  
prête à sorti  
ner ; il a la  
d'ouverture c  
s'appuie légèr  
siège passag  
n'achève pas  
gèrement la  
à travers la  
champ borda

1. Références : L  
bre 1974, pp. 3

## Une enquête en Belgique

### Atterrissage à Warneton — contact avec des « ufonautes »

M. Jean-Marie Bigorne, collaborateur de notre estimé confrère français « Lumières dans la Nuit » fut récemment amené à s'occuper d'une observation étonnante faite par un Français dans la commune frontalière de Warneton, mais en territoire belge. Grâce au travail de MM. Bazin, Bigorne et Boidin, l'enquête fut menée jusque dans les moindres détails et elle permit de se rendre compte combien ce cas était important. Nous tenons à remercier ici les responsables de LDLN, et plus particulièrement M. Bigorne, pour l'autorisation de reproduire cet imposant rapport (1).

Le lundi 7 janvier 1974, M. X..., 31 ans, roule à bord de son Ami 6 en direction de Warneton, une commune de la frontière franco-belge. Il vient de Comines (Belgique) et vers 20 h 40, il est presque arrivé à Warneton. La route est humide car il a plu récemment, le ciel est étoilé et le vent pratiquement nul. Il y a un beau clair de lune (la pleine lune aura lieu le lendemain, 8 janvier). L'auto-radio à cassettes fonctionne normalement, le véhicule roule à allure modérée, environ 60-70 km/h.

Soudain les phares de la voiture s'éteignent et pratiquement simultanément, le moteur s'arrête après quelques ratés. La radio devient rapidement muette à son tour. Surpris, M. X... met sa voiture au point mort et constate qu'elle roule encore pendant une centaine de mètres (à cet endroit, la route marque une déclivité de 4 à 5 %) avant que son propriétaire ne l'immobilise avec le frein à main. Bon mécanicien auto, il pense à un fusible « hors service » et une fois la voiture arrêtée, il s'apprête à sortir pour tenter de se dépanner ; il a la main gauche sur la gâchette d'ouverture de la porte, côté pilote, et s'appuie légèrement de la main droite sur le siège passager pour faciliter sa sortie. Il n'achève pas son geste : tournant très légèrement la tête du côté droit, il aperçoit à travers la vitre de la portière, dans le champ bordant, en légère surélévation, la

Plan des lieux

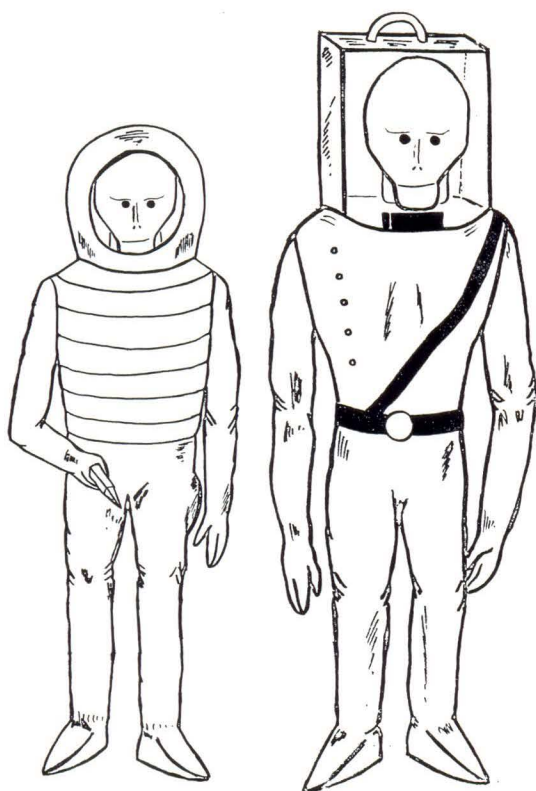
1. position du témoin ; 2. objet au sol.



route à cet endroit, quelque chose à environ 150 m de lui. Il pense d'abord à une charrette de foin, puis aperçoit des zones de lumière blanc orangé sur cet objet, et remarque enfin que celui-ci est posé sur trois pieds. Quelques secondes supplémentaires d'examen lui permettent de réaliser qu'il ne se trouve pas devant une charrette de foin, mais en présence d'un objet inconnu dont la forme, rappelant celle d'un casque de « Tommy », se découpe légèrement sur l'horizon. Puis autre chose attire son attention.

Par l'extrême gauche du parebrise, il voit dans le champ, deux silhouettes à environ une trentaine de mètres de sa voiture. Un fermier et son fils, pense-t-il. Mais très vite il réalise que ces deux étranges personnages n'ont rien à voir avec l'agriculture. Ils marchent vers la voiture du témoin, d'une démarche rigide et lente, s'arrêtent à une quinzaine de mètres, puis après quelques secondes, reprennent leur progression vers la voiture. Le témoin peut alors mieux les détailler : l'un d'eux, le plus petit, a l'apparence d'un bonhomme « Michelin » mais avec

1. Références : Lumières dans la Nuit, n° 139, novembre 1974, pp. 3-6.



les anneaux à peine marqués, la tête coiffée d'un casque rond, muni d'un hublot assez grand, qui laisse voir une grande partie du visage ; il tient à la main droite un objet bizarre (assez court, comme une courte et grosse règle dont le bout est pointu et pyramidal), un peu de la façon dont on tient un pistolet et le braque en direction de la voiture. Le second bonhomme, légèrement plus grand que son compagnon (1,20 m/1,30 m) marche un peu en avant de ce dernier. Sa silhouette est différente. La tête est coiffée d'un casque cubique dont les parois sont opaques, sauf celle de devant qui est transparente comme du verre, et laisse voir un visage étrange (ils ont un visage identique, comme deux jumeaux) : la tête en forme de « poire renversée », teint légèrement grisâtre, uniforme, deux yeux parfaitement ronds, comme des billes d'agate, légè-

ment enfoncés par rapport au reste du visage, dans ce qui pourrait rappeler le creux de l'orbite d'un visage humain, avec une arcade sourcilière à peine accusée. Le nez est petit et apparaît en faible relief sur le visage ; la bouche n'est qu'une fente horizontale sans lèvres apparentes, et lorsque cet être a ouvert la bouche à un moment donné, le témoin n'a vu ni langue, ni dents. Dans le casque cubique, sous le menton de l'être une « boîte » rectangulaire noire. La combinaison est gris métallisé mat et semble être faite d'une seule pièce du bas du casque au bout des doigts, et jusqu'aux chaussures incluses. Les deux êtres continuent de s'approcher et le témoin peut confirmer ces détails et en ajouter d'autres, en particulier les chaussures qui sont grosses et pointues. Au-dessus du casque cubique, il y a une espèce de tube qui rappelle l'existence d'un appareil respiratoire (?) ou d'une poignée. La silhouette de l'humanoïde au casque cubique est très différente de celle de son compagnon : légèrement plus grand que lui, il a de surcroît, une carrure athlétique, épaules larges, hanches étroites, façon « toréador », ceinture noire à la taille avec un ovale lumineux presque rond, plutôt phosphorescent, à la place habituelle de la bouche d'une ceinture. Une espèce de sangle noire oblique, du type baudrier, va de sa ceinture à son épaule gauche. Partant de la base de son casque, une alignée de quelques boutons — ou supposés tels par le témoin — apparaît. Les deux « ufonautes » ont des bras très longs, les mains descendent à un niveau situé légèrement en dessous des genoux.

Ce qui a permis à M. X... d'observer avec précision les visages des êtres, est le fait qu'à l'intérieur des casques il y avait une lumière douce, uniforme (qu'il a rapprochée de celle de la ceinture) ne semblant pas se diffuser à l'extérieur. Peu après que les êtres aient repris leur marche vers le témoin, et qu'ils se soient arrêtés très près du fossé, M. X... ressentit un léger choc à l'arrière de la boîte crânienne au niveau du crâne ; puis immédiatement après ce « choc », il a entendu (toutes portes de la voiture fermées) mais pas par l'oreille, précise-t-il, un

son grave, mais sensible que les êtres étaient de la voiture du peur et la stupéfaction que son survie n'avait ouvert que parler : aucun son, quelques secondes modulées, mais l'humanoïde la bouche refermée. Dès le début du voyage, il a pu apercevoir une apparence « Michelin » de la distance de l'observation et jusqu'à l'O.V.N.I. il ne qu'il n'y avait rien.

Revenons aux bord du champ de vision, moins dura un témoin (les secondes pareil cas !). À la fin d'objet assez minuscule est le témoin de la ceinture cubique, qui n'a pas ou s'en inquiète de retrouver cette fût matérielle, demi se sont la connaissance du témoin ennuis). Entre-temps par l'explication passé.

Le tête-à-tête bé. Subitement la tête, d'un chronométré, vers la voiture de l'élé s'est arrêté que les deux toujours par demi-tour sur un p... ter sur un p... dos au témoin concernant la continuation

... au reste du vi-  
rappeler le creux  
rain, avec une ar-  
cusée. Le nez est  
relief sur le visa-  
ne fente horizon-  
s, et lorsque cet  
un moment don-  
langue, ni dents.  
ous le menton de  
gulaire noire. La  
étallisé mat et  
ule pièce du bas  
igts, et jusqu'aux  
eux êtres conti-  
le témoin peut  
en ajouter d'au-  
aussures qui sont  
essus du casque  
de tube qui rap-  
appareil respiratoi-  
La silhouette de  
brique est très dif-  
mpagnon : légèr-  
a de surcroît, une  
s larges, hanches  
», ceinture noire  
lumineux presque  
nt, à la place ha-  
une ceinture. Une  
lique, du type bau-  
a son épaule gau-  
e son casque, une  
ns — ou supposés  
pparaît. Les deux  
as très longs, les  
iveau situé légèr-  
ux.  
... d'observer avec  
s êtres, est le fait  
s il y avait une lu-  
il a rapprochée de  
emblant pas se dif-  
près que les êtres  
vers le témoin, et  
rès près du fossé,  
choc à l'arrière de  
veau du cervelet ;  
s ce « choc », il a  
e la voiture fer-  
lle, précise-t-il, un

son grave, modulé, dont l'intensité crois-  
sait sensiblement. Précisons de nouveau  
que les êtres étaient arrêtés à 4 m environ  
de la voiture du témoin toujours figé par la  
peur et la stupeur. Avant que ce coup et  
ce son surviennent, l'être au casque cubi-  
que avait ouvert la bouche comme pour  
parler : aucun son ne fut alors perçu. Quel-  
ques secondes après vint le choc et le son  
modulé, mais l'être en question avait alors  
la bouche refermée.

Dès le début de son observation le témoin  
a pu apercevoir un troisième être, ayant  
une apparence identique au bonhomme  
« Michelin » déjà décrit, et resté à faible  
distance de l'OVNI. Pendant toute l'obser-  
vation et jusqu'au moment du départ de  
l'OVNI il ne quitta pas sa position « de fac-  
tion ».

Revenons aux deux ufonautes arrêtés au  
bord du champ ; le tête-à-tête avec le té-  
moin dura un temps qu'il est difficile d'esti-  
mer (les secondes sont plutôt longues en  
pareil cas !). A un certain moment une sor-  
te d'objet assez petit, de forme ovale et lu-  
minescent est tombé de la gauche et à hau-  
teur de la ceinture noire de l'être au casque  
cubique, qui n'a pas semblé s'en apercevoir  
ou s'en inquiéter. Il n'a pas été possible de  
retrouver cette « chose », si tant est qu'elle  
fût matérielle, car plus de deux mois et  
demi se sont écoulés entre l'observation et  
la connaissance de ce témoignage (mutis-  
me du témoin par peur du ridicule et des  
ennuis). Entre-temps le champ a été retour-  
né par l'exploitant qui ignore ce qu'il s'est  
passé.

Le tête-à-tête est brusquement pertur-  
bé. Subitement les deux êtres ont touné  
la tête, d'un mouvement parfaitement syn-  
chronisé, vers leur gauche, regardant derriè-  
re la voiture du témoin. Le son grave modu-  
lé s'est arrêté sans choc à la tête, alors  
que les deux humanoïdes, d'un mouvement  
toujours parfaitement synchronisé, font un  
demi-tour sur leur gauche, semblant pivo-  
ter sur un pied (à la militaire), tournent le  
dos au témoin (qui ne remarque rien d'autre  
concernant leur description, si ce n'est la  
continuation du boudier noir qui, redescen-

dant du haut du dos, vient rejoindre la  
ceinture noire) et repartent à vive allure  
vers l'OVNI. Déplacement quasi-humain, les  
genoux pliant, les jambes se mouvant nor-  
malement, sauf que maintenant lors de leur  
départ, ils ne semblaient nullement gênés  
par la terre humide et collante du champ,  
comme s'ils marchaient en fait très aisé-  
ment sur un sol dur avec leurs chaussures  
grosses et pointues.

Le trépied de l'OVNI disparaît — le témoin  
ne se souvient plus de la façon dont les  
êtres ont réintégré leur « engin » — puis il  
se soulève d'environ 50 cm et après 3 à 4 se-  
condes d'immobilité monte à l'horizontale,  
suivant une trajectoire faisant un angle de  
60/70°, pour disparaître à la vue du témoin.  
Ce dernier, au moment où l'objet s'apprê-  
tait à partir, après avoir escamoté son  
trépied, a aperçu dans son rétroviseur la  
lueur blanche des phares d'une voiture bel-  
ge qui s'approchait, et, en raison d'une ten-  
sion nerveuse bien compréhensible qui se re-  
lâche brusquement, s'affala sur son volant  
pendant quelques instants, avec une sen-  
sation indicible de soulagement, se deman-  
dant s'il n'avait pas rêvé ou été victime  
d'une hallucination particulière. Pendant ce  
temps, la voiture belge continue de s'ap-  
procher et s'immobilise tous phares allumés  
devant celle du témoin. L'automobiliste  
belge descend de sa voiture et va ouvrir la  
portière où est restée crispée la main gau-  
che du témoin, affalé sur son volant. Ce der-  
nier reprend ses sens et l'automobiliste lui  
demande : « Vous ont-ils fait du mal ? ». Ce  
à quoi le témoin répond : « Vous les avez  
vus aussi ? ». Il les a vus et son moteur a eu  
des ratés, mais pas d'extinction de phares.  
Le Belge repartit et le témoin dont les  
les phares et l'appareil radio refonction-  
naient, put relancer son moteur après quel-  
ques sollicitations de son démarreur. Il ren-  
tra chez lui à allure rapide.

Notons que l'automobiliste belge dit au té-  
moin (qui est français) qu'il reviendrait avec  
des amis pour rechercher des traces éven-  
tuelles de l'atterrissage. S'ils en trouvaient,  
l'affaire serait mise au grand jour, sinon ils  
laisseraient tomber. Il prit l'adresse du té-

moins. N'ayant plus de nouvelles, notre témoin suppose que les Belges n'ont rien trouvé.

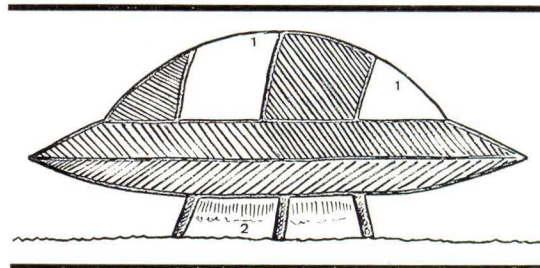
Voici quelques détails sur le comportement de l'objet pendant toutes les phases de cette observation, jusqu'au moment du départ. Dimensions estimées : hauteur : 2,50 m à 3 m en partant du sol ; largeur : 7 à 10 m. Aucune structure apparente hormis le renflement supérieur. Pas de changement de forme. Succession des différentes couleurs :

a) blanc orangé ; b) bleu (dard d'un chalumeau) ; c) rougeâtre (grenat sale) ; d) bleu électrique définitivement, jusqu'au départ. A partir du moment où les ufonautes sont repartis rapidement vers l'OVNI, le bleu s'est mis à pulser comme le giro d'un car de police. Toutes ces transformations de couleurs se sont effectuées dans les surfaces qui étaient blanc orangé au début de l'observation. Ces luminosités variables ne se diffusaient pas vers l'extérieur. La seule lumière qui éclairait vraiment, se situait sous l'objet, paraissait venir de l'intérieur, et éclairait une zone située entre le trépied de l'objet. Cette lumière blanche disparut au moment du décollage.

Pendant toute la durée de l'observation, l'objet ne s'est pas déplacé au sol et n'a pas changé de forme : uniquement des changements de couleurs. Durée totale de l'observation estimée à environ 20 minutes par le témoin qui ne portait pas de montre, mais qui a pu en faire l'estimation en raison du retard de sa rentrée chez lui ce soir-là. Malgré la proximité de certaines habitations, rien n'a été remarqué. Les personnes interrogées répondirent regarder la TV à cette heure-là, mais ne se souviennent plus s'il y eut ou non parasitage de leur appareil. L'appareil radio à cassette, à bord du véhicule du témoin est resté perturbé dans son fonctionnement après cette aventure. Après l'observation, le témoin et son épouse se rendirent compte que leur appareil fonctionnait mal : il était récent et marchait impeccablement, mais maintenant, il fallait au départ le « chauffer » plus fort, et les émissions étaient perturbées par des

#### Croquis de l'objet

1. Lumières variables pour le décollage.
  2. Lumière blanche qui disparut dès le décollage.
- (Document LDLN).



sortes de parasites et des bruits de fond. Après examen par un spécialiste voici brièvement les constatations : « Il semblerait qu'après le 7 janvier, le fil Rpl (6/10), conducteur isolé, ait fondu ; avant cette date l'appareil récent fonctionnait normalement. Cet auto-radio a alors été confié à un revendeur de la marque (appareil sous garantie). Le dépanneur a :

- changé le fil Rpl ;
- monté un néon qui fera office de fusible entre le point chaud de l'antenne et la masse du récepteur ;
- réaligné tous les bobinages accord et oscillateurs GO, sans toucher aux PO, qui, apparemment, n'auraient pas bougé.

Notons aussi que ce dépanneur a conclu à une panne bizarre et a demandé au témoin s'il était passé ou s'il s'était arrêté à proximité immédiate d'une centrale électrique... Pas de réponse du témoin ! Il est très curieux de constater que l'« effet nocif » est entré par l'antenne et que les transistors HF et MF n'ont pas été endommagés.

Pour ce qui est de la perte de puissance, le réparateur a prétexté une histoire de potentiomètre ; cela n'est pas valable car : lors de la manœuvre du potentiomètre on n'entend aucun crachement dans le HP. La cause du manque de puissance vient des transistors de puissance, et particulièrement d'un seul.

Apparemment, le système lecteur de cassette n'a pas été endommagé.

Le gain de l'étage final a été diminué, et cela n'a pas entraîné de distorsion : c'est anormal. Il semblerait que c'est la structure du transistor qui a été modifiée (réac-

tion asymétrique  
tions d'un des

Il n'a pas été  
blèmes (volor  
et le diagnosti  
dans le véhicu

Il n'a été trou  
pacité sembla  
le préampli so

Une cassette  
non mise sur  
jet d'un exam

Des recherch  
ver l'automob  
terrompt le «  
De même le  
fait l'objet  
afin de voir  
une croissan

#### DEUXIEME

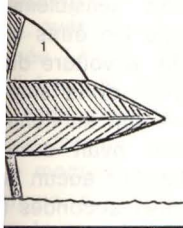
A W

Pratiquement  
tact, mais a  
droit que le  
mêmes circ  
tour de cou  
sionnel. Le  
jeudi 6 juin,  
accident de  
nier.

A cette he  
core bien j  
normaleme  
êtres (appa  
janvier) po  
comme de  
première f  
rien du cō  
Le poste  
aussi rend  
s'arrête à  
sont alors  
la carrossi  
ge pas de  
tion...

De nouve  
et un son  
peine 2 o

collage.  
dès le décollage.



bruits de fond.  
aliste voici briè-  
« Il semblerait  
l (6/10), conduc-  
ant cette date  
it normalement.  
confié a un re-  
reil sous garan-

office de fusible  
de l'antenne et la

ges accord et os-  
her aux PO, qui,  
pas bougé.

neur a conclu à  
mandé au témoin  
ait arrêté à pro-  
centrale électri-  
témoin ! Il est  
que l'« effet no-  
enne et que les  
ont pas été en-

e de puissance, le  
histoire de po-  
pas valable car :  
potentiomètre on  
nt dans le HP. La  
issance vient des  
, et particulière-

lecteur de cas-  
gé.

a été diminué, et  
distorsion : c'est  
c'est la structu-  
té modifiée (réac-

tion asymétrique à l'ohmmètre, aux jonctions d'un des transistors).

Il n'a pas été possible d'approfondir ces problèmes (volontés du témoin, à respecter) et le diagnostic a été effectué directement dans le véhicule.

Il n'a été trouvé aucune résistance ou capacité semblant anormale. Les tensions et le préampli sont corrects.

Une cassette était dans l'appareil, mais non mise sur écoute. Elle fera elle aussi l'objet d'un examen sérieux.

Des recherches sont en cours pour retrouver l'automobiliste belge qui arriva et interrompit le « tête-à-tête ».

De même le champ où était posé l'engin fait l'objet d'une surveillance attentive afin de voir si les végétaux semés suivent une croissance normale.

## DEUXIEME ACTE : JEUDI 6 JUIN 1974 A WARNETON (BELGIQUE)

Pratiquement 5 mois après ; deuxième contact, mais assez particulier, au même endroit que le lundi 7 février 1974, même heure, mêmes circonstances, c'est-à-dire au retour de cours de perfectionnement professionnel. Le témoin avait repris ses cours ce jeudi 6 juin, **pour la première fois**, depuis son accident de travail, survenu en février dernier.

A cette heure, en cette saison, il fait encore bien jour ; depuis son véhicule roulant normalement, le témoin aperçoit les deux êtres (apparemment les deux mêmes qu'en janvier) postés juste au bord de la route comme deux autostoppeurs ! Comme la première fois, des ratés du moteur, mais rien du côté des phares puisqu'il fait jour. Le poste auto-radio qui fonctionne est lui aussi rendu muet. De lui-même le témoin s'arrête à la hauteur des deux êtres qui sont alors si près qu'ils pourraient toucher la carrosserie de la voiture ; mais il ne bouge pas de son véhicule : prudence et émotion...

De nouveau un petit choc derrière la tête, et un son modulé, qui s'arrête... Cela dure à peine 2 ou 3 minutes et les êtres disparaissent

sent brutalement, comme désintégrés sans aucun bruit, ou toute autre réaction !

Quelques secondes après cette disparition instantanée des deux êtres, la radio reprend son fonctionnement, identique à ce qu'il était auparavant sans que le témoin y mette la main. Le moteur a pu être remis en marche sans difficulté et le témoin est rentré chez lui, un peu secoué par cette nouvelle rencontre, mais beaucoup moins que la première fois.

Peu de temps avant ce nouveau contact, le témoin avait été dépassé par une voiture Ford, immatriculée en Belgique, qui se trouvait alors environ à 1 kilomètre en avant, et apparemment n'a subi aucune perturbation et n'a pas vu les deux « ufo-nautes » postés sur le bord de la route. Il ne les a pas vus, ou peut-être n'étaient-ils pas visibles pour lui ? Par contre notre témoin a recherché lors du début de cette nouvelle rencontre un objet qui aurait pu se trouver dans les parages, mais en vain, il n'a vu aucun objet ou engin volant, au sol ou à proximité.

Nous croyons bon d'ajouter que nous avons mené une enquête des plus serrées auprès du témoin ; sa bonne foi ne peut être mise en doute.

Nous pouvons conclure qu'il s'est passé des événements hors du commun, hors de nos conceptions habituelles, dans la région de Warneton.

Nous ne les interpréterons pas, en nous contentant de les **vérifier strictement et objectivement**, et de les rapporter.

Pour nous cela représente une affaire très importante que nous allons suivre au plus près. D'autres développements peuvent être attendus...

**Jean-Marie Bigorne.**